

ALBAYANE

Mercredi 1^{er} avril 2020

N°13706

Prix : 4 DH - 1 Euro

Approvisionnement marché

Disponibilité des produits et stabilité des prix



(Ph: Akil Macao)

La commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement des prix et des opérations de contrôle des prix et de la qualité, a assuré lundi que l'approvisionnement du marché national en différents produits de large consommation a été normal et les prix ont enregistré une stabilité

durant la semaine dernière. « Sur la base des données fournies par les services des départements ministériels concernés, l'approvisionnement du marché en différents produits de large consommation se fait de façon normale. Concernant les prix des produits les plus consommés et à l'exception de ceux des légumi-

neuses, leurs niveaux ont enregistré une stabilité durant la semaine dernière comparativement à ceux de la semaine qui l'a précédée », indique, dans un communiqué, le département des Affaires générales. Certains légumes ont même connu une baisse des prix variant entre 3 et 8%, ajoute la même source. (P. 11)



Communiqué hebdomadaire du bureau politique

Le PPS appelle le gouvernement à intensifier les tests et la détection des cas d'infection



- ... à assurer aux héros de la première ligne les moyens de travail et les outils de protection
- ... salue chaleureusement ces soldats de la patrie qui travaillent avec abnégation, dévouement et humilité
- ... appelle à la poursuite et l'intensification de la campagne de solidarité nationale
- ... appelle à des critères transparents dans la gestion du fonds de soutien aux familles

(P. 2)

Le volontariat médical

Pour une mission de renfort

■ Mohamed Khalil

A l'heure où la pandémie menace de plus en plus et pousse près de la moitié de la planète au confinement comme seule refuge, le Maroc doit encore faire preuve de plus d'anticipation qu'actuellement, pour, surtout, gérer une éventuelle crise sanitaire de plus grande ampleur. Après l'approvisionnement, en quantité suffisante car il vaudra mieux faire preuve de prévention, surtout en médicaments, tests et respirateurs, c'est sur la préparation en ressources humaines médicales qu'il faudra insister aujourd'hui pour éviter de se retrouver dans la pire des situations.

(P. 4)

Covid-19

Comment la désinformation «fait cliquer» et craquer

■ Belkassem Amenzou

Le coronavirus continue de se propager, amplifiant l'inquiétude par la vitesse à laquelle l'information circule dans le monde. C'est un fait. Cependant, dans ce contexte, force est de constater que trop d'informations tue l'information, la vraie, celle qui est appelée à éclairer la lanterne des populations sur ce qui se passe réellement auprès d'elles, autour d'elles et dans les autres

contrées de la planète ; et jouer par ailleurs un rôle clé dans la recherche des problèmes soulevés et leurs solutions. Cette soif d'information se trouve encore nourrie par les écrans de télévision des chaînes d'information en continu qui diffusent presque le même contenu en boucle, avec les mêmes images à longueur de journée. Ce spectacle rend ainsi les spectateurs/télespectateurs impuissants, alimentant davantage leurs inquiétudes, donnant une autre ampleur au facteur peur et déstabilisant leur santé psychique et physique.

(P. 13)

TRIBUNE LIBRE

A quand l'aplatissement de la courbe de l'infection du covid-19 ?

■ Par : Abdeslam Seddiki



La persistance, voire l'aggravation de la propagation du covid-19 aidant, notre attention va chaque jour vers l'observation des chiffres annoncés par le Ministère de tutelle portant à la fois sur les nouveaux contaminés, l'effectif cumulé, le nombre de décès et celui des guéris. Sur la base de ces données, on dresse des graphiques et des courbes qui dégagent la tendance et donnent une perception plus visible de cette épidémie. On retiendra, sans doute, une fois passée cette épreuve, l'usage de la notion de « courbe coronavirus » qui se transformerait progressivement en « théorie générale » venant enrichir les connaissances dans le domaine.

On connaît dans le domaine des sciences économiques plusieurs courbes dont en particulier : la plus coutante est celle de l'offre et de la demande ; la courbe en U qui exprime l'évolution des coûts de production en passant par la phase des coûts décroissants à la phase des coûts croissants ; la courbe en cloche (ou le U inversé) exprime a contrario l'évolution des rendements ; la courbe de Laffer, du nom de cet Economiste libéral, relative au rendement des impôts en

fonction du taux d'imposition selon laquelle « trop d'impôt tue l'impôt »... Revenons à présent à notre « courbe coronavirus » pour voir comment elle a évolué jusqu'à présent et quels sont les meilleurs scénarii à l'avenir, en nous basant pour ce faire sur les données publiées et mises à jour quotidiennement par l'Université Johns Hopkins intéressante par la majorité des pays infectés. La courbe dressée pour le Maroc est comparable à celles des pays de beaucoup de pays enregistrant moins de 100 cas par jour (du moins jusqu'au 30 mars). Jusqu'au 23 mars, on était à moins de 20 infections par jour. Depuis, on est rentré dans une phase de croissance croissante. La phase suivante serait celle d'une stabilité du nombre de nouveaux infectés. On aura dans ce cas une courbe aplatie. L'espoir commencera à renaître dès qu'on entame la phase d'une croissance décroissante (le nombre de nouveaux contaminés continue d'augmenter mais à un rythme moindre que durant la première période). L'idéal serait d'arriver à ce dernier stade qui est celui de zéro nouveau contaminé avant le 20 avril, date de la fin du confinement.

D'ici là, nous aurons d'autre choix que de renforcer le confinement en plus des règles de discipline et d'hygiène. Tout chacun est tenu de suivre scrupuleusement les conseils donnés par le Ministère de la santé et les milieux autorisés. C'est notre responsabilité à tous. Tout relâchement à cet égard risquerait d'être lourdement payé. Les pays qui ont opté au départ, à l'instar de l'Angleterre et des USA, pour « l'immunité collective » ont été obligés sous la menace d'un danger sanitaire réel de revenir à la solution de

confinement. Aussi, il convient de faire un effort supplémentaire au niveau de la sensibilisation et de l'explication pour contrecarrer davantage les thèses et les bobards colportés par les réseaux sociaux à longueur de journées. On y voit de tout. Des thèses « complotistes » et « conspirationnistes » qui prétendent que l'on assiste à une guerre bactériologique dont les enjeux consisteraient à affaiblir l'ennemi pour asseoir la domination sur le monde. Pour les uns, ce complot est l'œuvre de l'oncle Sam ; pour d'autres, il émane de la Chine. Même le lobby de l'industrie pharmaceutique et des laboratoires privés de recherche n'est pas épargné. Et pour faire peur et semer la terreur sur une partie de la population affaiblie moralement par cette épidémie, on endosse à des penseurs imaginaires ou des responsables fictifs des prophéties apocalyptiques selon lesquelles le tiers de l'humanité au moins sera décimé par ce virus. On y pense comme si nous étions encore au moyen-âge !! Le Ministère de la santé est sollicité, à son tour, à donner une information mieux élaborée sur l'évolution de l'épidé-

mie. Les chiffres bruts n'offrent pas suffisamment d'information. Ils méritent d'être analysés pour les rendre plus parlants, quitte à faire appel au concours de la Direction de la Statistique relevant du HCP. C'est le meilleur moyen de combattre le défaitisme et le pessimisme, et de créer par conséquent plus de confiance et d'espérance. La traduction chinoise du mot « crise » (« weiji ») est composée de deux idéogrammes, l'un voulant dire « danger », et l'autre « opportunité ». Il va falloir penser à la vie après la crise. Profitons donc de cette période de confinement, pour nous projeter dans l'avenir tout en pensant bien sûr à notre famille, à nos voisins et à tous ceux qui sont dans le besoin. La solidarité est le ciment de la nation. Après la crise, les gens deviendront attachés davantage à certaines valeurs comme la liberté, sous toutes ses formes, la solidarité, la justice sociale, la vie en société, l'économie de partage, le rejet de toutes formes d'excès, l'humilité... Quand à savoir comment le monde de demain se présentera-t-il, c'est encore tôt pour se hasarder à faire le moindre pronostic.



Saoudi El Amalki

Notre pays traverse un tournant ardu, dans le parcours actuel de la pandémie. Un peu partout dans le monde, les chiffres des contaminés et des décès montent, plus particulièrement dans des pays avancés. Naturellement, en cette période cruciale, à l'instar de ses pairs de la planète, le nôtre enregistre aussi une certaine augmentation des cas qui pourraient, sans doute, inquiéter les citoyens, voire semer de l'anxiété dans les divers milieux de la société. Selon des experts en médecine, la situation n'est pas aussi alarmante qu'on pourrait imaginer. A croire les données rendues publiques, il serait à dire que nombre de cas enregistrés relèvent de faits à mettre dans la grille des festivités qui se ponctuent en catastrophe, tel

que la fête de Casa ou celle de la communauté juive, tenue à Agadir, sans parler de la tournée d'excursionnistes de Meknes en Égypte ou encore de nombreux cas dus à l'imprudence et la transgression de mesures de l'état d'alerte. Ceci dit, il convient de réitérer le promptitude et l'anticipation dont ont fait preuve les Autorités du pays pour décréter les décisions restrictives. A mesure qu'on avance, l'effort est focalisé, d'abord sur la lutte contre la maladie. Pour ce faire, on mobilise le système sanitaire en bloc, en dépit de ses insuffisances en termes de personnel soignant et de dispositif matériel. Graduellement, on lançait d'autres résolutions encore plus strictes, notamment le confinement, il y a un peu plus

d'une semaine. La série d'interdiction et de fermeture tombait crescendo, pour limiter les dégâts.

Puis, après avoir puisé dans le réservoir sanitaire et sécuritaire, au service des vies humaines, on s'attaquait ipso facto aux questions relatives aux incidences directes de cette épidémie. C'est ainsi que le comité économique de veille se met à pied d'œuvre pour colmater les brèches aux employés et salariés, en plus de l'informel et de l'entreprise. Ce labeur qui rentre en vigueur, nécessite un énorme effort financier, puisé pour la plupart, dans le fonds spécial, mis en place par SM le Roi et dont la collecte a connu un ardent engouement national. D'après toutes ces mesures

que l'Etat a prises avec beaucoup de pugnacité et de sagacité, sans aucune résistance ni rébellion de la part des populations, en raison du sentiment de confiance qui s'installe au sein des composantes de la société, sous la conduite éclairée du Souverain, notre pays aura scellé une empreinte marquante de communion et de symbiose, tous azimuts. Toutefois, il importe aussi de dire que la guerre est loin d'être remportée face à un ennemi coriace. Il devient de plus en plus, impératif de suivre à la lettre les mesures de l'état d'urgence que le pays a mis en marche, continuer à faire face à la propagation du fléau et faciliter la tâche des militants des devants de l'aire de bataille aussi bien dans la rue que l'hôpital.

À vrai dire

Vaincre la pandémie !

Communiqué du Bureau politique

Le PPS appelle à la discipline et au ferme respect des dispositions de la prévention et de la sécurité

Le Bureau politique du Parti du progrès et du socialisme a tenu, à distance lundi 30 mars 2020, sa réunion hebdomadaire, au terme de laquelle :

Il s'est recueilli sur l'âme des citoyennes et citoyens, victimes de la pandémie du Coronavirus, décédés, à l'intérieur du territoire national ou à l'étranger. Il présente à leurs familles et proches ses condoléances les plus vives et la compassion la plus sincère, exprimant le vœu de prompt rétablissement à l'ensemble des personnes infectées ;

- Réitére son appréciation des mesures proactives et positives prises par les pouvoirs publics dès l'apparition de la pandémie du Coronavirus dans notre pays. Ce qui a permis de maîtriser relativement la cadence et l'ampleur de sa propagation ;
- Rend hommage à l'ensemble des composantes du peuple marocain pour l'implication consciente, l'engagement positif et la réactivité citoyenne avec les orientations et les décisions prises pour contrer cette pandémie ;
- Compte tenu de la détérioration de la situation épidémiologique dans de nombreux pays et à la lumière de l'étape critique de l'évolution de cette pandémie dans notre pays, le Bureau politique insiste sur la nécessité extrême de faire preuve de précaution, de prudence et de vigilance, maintenant plus que jamais, pour faire face à l'augmentation probable du nombre des personnes infectées ;
- Lance un appel fort et sincère à l'ensemble des citoyennes et citoyens pour que tout le monde

continue de faire preuve de discipline et de respecter formellement aussi bien les dispositions de la prévention et de la sécurité que l'engagement de rester chez soi au cours de cette période décisive, étant donné que c'est là le moyen le plus efficace pour venir à bout de cette pandémie.

Il adresse aussi des salutations spéciales à nos citoyennes et citoyens résidant à l'étranger et en particulier ceux établis dans des pays gravement exposés à la pandémie ;

- Prend positivement note des mesures d'accompagnement social et économique prises pour atténuer l'impact de l'épidémie sur les différentes couches affectées, en particulier les salariés ayant perdu leur emploi, les familles démunies dans le secteur informel ainsi que les entreprises en situation difficile. Il souligne, en outre, n'avoir pas compris la décision de reporter l'avancement dans la fonction publique en particulier des femmes et des hommes de l'enseignement et de l'ensemble des employés dans les autres professions qui se trouvent au front de la résistance contre le Covid-19, et ce à l'instar de l'exception pertinente des secteurs de la santé et de la sécurité ;

- Considère que les mesures positives prises au niveau de l'accompagnement social vont contribuer à rassurer les citoyennes et citoyens et à renforcer leur engagement de respecter les mesures pour faire face à la pandémie. Et ce à condition toutefois que le gouvernement s'engage à mettre en œuvre un mécanisme souple, des critères transparents et des conditions objectives pour faire bénéficier les familles, qui opèrent dans le secteur informel, du

soutien financier qui leur est dédié.

Intensifier et accélérer les tests et la détection des cas d'infection

- Appelle le gouvernement à déployer davantage d'efforts, dans la mesure du possible, pour mobiliser les capacités requises pour intensifier et accélérer les tests et la détection des cas d'infection par le coronavirus ainsi que pour assurer aux femmes et aux hommes de la santé et de la sécurité suffisamment de moyens de travail et d'outils de protection des dangers liés à l'exercice de leurs lourdes tâches.

L'Etat social, garant et fort, le fondement de base de la cohésion et de la résistance

Compte tenu de la situation extrêmement difficile que notre pays traverse et eu égard au rôle pionnier que l'Etat joue, sous la conduite sage et éclairée de Sa Majesté le Roi, dans la protection de la patrie et du peuple, la préservation de la sécurité, le renforcement du système de santé, l'assurance de la continuité du service d'enseignement, la garantie des services de base et des produits nécessaires à la continuité de la vie, le soutien des entreprises et leur assistance, la cessation de la perte des postes d'emploi et la garantie d'un revenu minimum aux travailleurs, aux employés et aux millions de familles pauvres, le PPS souligne que l'Etat social, garant et fort par ses institutions démocratiques, acteur performant dans le développement et la mise à niveau de nos systèmes économique, social, sanitaire et

éducatif notamment, constitue le fondement de base de la cohésion, de la ténacité et de la résistance, aussi bien durant l'épreuve que nous traversons que pour faire face aux défis futurs pour l'édification d'un Maroc nouveau dans le cadre d'un modèle de développement, qui place l'homme au cœur des politiques publiques et qui renforce l'immunité de la société à tous les niveaux politique, social, économique, écologique et culturel ; un modèle fondé sur la solidarité, la justice sociale et spatiale et le développement économique et environnemental.

Salutations chaleureuses à tous les soldats de la patrie qui la servent avec abnégation et humilité

Partant de là, le Parti du progrès et du socialisme rend de nouveau hommage à toutes les couches du peuple marocain pour leurs intenses contributions dans la campagne de solidarité, aussi bien au fonds créé à cette fin à l'initiative royale suprême ou sous différentes formes directes. Il appelle à la poursuite de cette campagne et à son intensification pour contribuer au renforcement de l'unité nationale et à la consolidation des liens de solidarité et de fraternité dont notre pays a amplement besoin en ce moment précis de notre histoire.

- Le parti du progrès et du socialisme salue aussi chaleureusement tous les soldats de la patrie qui la servent avec abnégation, dévouement, humilité et dans la discipline avec à leur tête les femmes et les hommes de la santé et de la sécurité et tous ceux qui veillent sur la propreté et l'approvisionnement en produits de base et en services.

Les condoléances de Nabil Benabdallah Décès du docteur et militant Ahmed Bourra



Notre camarade et ami Dr Ahmed Bourra, militant au sein du PPS depuis des décennies, est décédé, mardi à l'aube, à la suite d'une longue maladie.

Face à cette perte cruelle, le Secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme, Mohamed Nabil Benabdallah, présente, en son nom propre et au nom des membres du Bureau politique et de l'ensemble des militantes et militants du Parti ses sincères condoléances et toute sa compassion à la veuve du défunt, Madame Rachida Jabrane, à ses enfants Dr Karim, Kamal et Dr Hakim, à Sa fille Dr Hayat, ainsi qu'à tous les membres de la famille Bourra, à tous les camarades, collègues, amis, proches et connaissances du regretté défunt.

Nous implorons le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte miséricorde.

« Nous sommes à Dieu et à Lui nous revenons ».

Suspension des promotions et des concours

Le SNEsup interpelle le chef du gouvernement

La décision du chef du gouvernement, Saâd-Eddine El Othmani de suspendre les promotions dans la fonction publique et de reporter les concours continue de susciter des réactions. A ce propos, le syndicat national de l'enseignement supérieur vient de rendre public un communiqué rejetant cette décision qu'elle juge inopportune et discriminatoire, appelant le chef de l'Exécutif à revoir sa décision. Le syndicat, qui souligne les sacrifices du secteur de l'enseignement et son dévouement lors de cette crise pandémique en poursuivant leur travail à distance avec les moyens de bords malgré moult difficultés techniques, accuse le chef du gouvernement d'avoir saisi ce contexte de crise pour porter atteinte aux droits des fonctionnaires de l'enseignement qui connaît déjà un déficit flagrant en ressources humaines. D'ailleurs, poursuit le communiqué, la plupart du temps, les enseignants ont même géré la situation avec leurs propres moyens, malgré les difficultés techniques rencontrées par cette formule à distance prise dans la précipitation et sans aucune stratégie. Dans ce sens, le syndicat de l'enseignement supérieur met en garde contre l'exploitation de cette situation exceptionnelle pour instaurer cette formule d'apprentissage à distance comme base d'enseignement au lieu du contact direct et

des rapports humains entre l'enseignant et l'apprenant. Au moment où toutes politiques du monde soulignent l'importance des secteurs stratégiques, tels que la santé et l'enseignement, fait remarquer le communiqué du syndicat, le chef du gouvernement a agi, selon une approche néolibérale, basée sur une logique comptable, ignorant de plus tous les sacrifices consentis par les enseignants, l'appelant à retirer cette circulaire et à accorder au secteur de l'enseignement la place qu'il mérite. Cette décision injuste du chef du gouvernement, prévient le syndicat, porte également atteinte à l'unanimité et du sens patriotique ayant prévalu en cette situation exceptionnelle que traverse le pays. Rappelons que, dans sa circulaire, le chef du gouvernement a demandé aux ministres de suspendre toutes les promotions, exceptées celles concernant les fonctionnaires de la sécurité intérieure et le personnel du secteur de la santé.



Consulat du Maroc à Milan « Des mesures urgentes » au profit des MRE depuis le début de la quarantaine sanitaire

Le Consulat général du Maroc à Milan a affirmé que, depuis le début de l'état d'urgence sanitaire dans la région de Lombardie, dans le contexte de la crise actuelle et des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie du coronavirus, «des mesures urgentes» ont été prises au profit des membres de la communauté marocaine résidant dans cette région. Le consulat précise dans un communiqué que ces mesures concernent, en particulier, la création d'une cellule de crise qui a mis à disposition un numéro de téléphone spécial (0039320944511) pour répondre aux questions et aux sollicitations des membres de la communauté marocaine et un autre numéro de téléphone (00393801993477) pour signaler les décès survenus dans la région et prendre les mesures nécessaires à cet effet. Il indique également avoir mis son équipe consulaire en état d'alerte en la répartissant en brigades qui effectuent au quotidien leur travail en alternance. À cet égard, et pour rassurer les membres de la communauté marocaine, ainsi que leurs familles au Maroc, le Consulat affirme que, concernant la plupart des décès surve-

nus, des contacts ont été établis entre l'ambassadeur du Maroc en Italie et leurs familles respectives pour leur exprimer les condoléances et la compassion au nom de la communauté marocaine résidant en Italie. S'agissant des demandes de prise en charge des frais d'inhumation au profit des familles démunies, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a réagi favorablement à l'ensemble de ces demandes, poursuit la même source.

Le consulat souligne, en outre, que «toutes les personnes décédées ont été enterrées dans des cimetières islamiques dans le respect des rituels et mesures tels que reconnus par les Musulmans et dans les limites de ce qui est légalement autorisé en cette circonstance exceptionnelle», affirmant que «les enterrements dans les cimetières islamiques étaient rendus possible et sans obstacles après l'approbation par le maire de Milan qui a autorisé l'inhumation des corps des personnes décédées de confession musulmane dans le cimetière islamique de Milan, y compris les résidents d'autres municipalités».

Lors d'une rencontre avec les syndicats

El Otmani : « le gouvernement est déterminé à faire le nécessaire pour protéger les citoyens »

« Le Chef du gouvernement Saad Dine El Otmani a réitéré, lundi à Rabat, la détermination du gouvernement à prendre toutes les mesures à même de protéger les citoyens contre la propagation du coronavirus et d'assurer tous les moyens nécessaires à l'amélioration des prestations sanitaires Lors d'une rencontre avec les représentants des centrales syndicales les plus représentatives consacrée aux développements de la situation nationale relative au coronavirus et aux mesures prises par l'exécutif pour faire face à cette pandémie et ses répercussions. »



M. El Otmani a également fait part de la détermination du gouvernement à poursuivre les cours d'enseignement et à garantir la continuité des services publics et des activités productives vitales, outre le soutien des différentes catégories sociales touchées par cette épidémie et l'accompagnement de l'entreprise nationale, indique un communiqué du département du chef du gouvernement.

M. El Otmani s'est en outre félicité de l'adhésion, avec responsabilité, des centrales syndicales à l'effort national de lutte contre cette épidémie, appelant à davantage de mobilisation de la classe laborieuse et des salariés pour la réussite des mesures préventives prises.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre du Travail et de l'insertion professionnelle, le chef du gouvernement a passé en revue les différents développements de la situation épidémiologique au Maroc et la mobilisation des différents organes de l'Etat conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI pour permettre au pays de maîtriser cette pandémie et faire face à ses répercussions, ajoute le communiqué.

Pour leur part, les représentants de l'Union marocaine du travail (UMT), de la Confédération démocratique du travail (CDT), de l'Union générale des

travailleurs du Maroc (UGTM) et de l'Union nationale du travail au Maroc (UNMT) ont exprimé la pleine adhésion de la classe laborieuse et des salariés à la mobilisation nationale pour faire face aux répercussions de la propagation

de l'épidémie du coronavirus et pour préserver l'économie nationale et permettre au pays de traverser cette conjoncture avec moins de dégâts.

Ils ont hautement salué les efforts

déployés par les Forces armées royales et les différentes autorités sécuritaires et les professionnels de santé qui affrontent d'une manière directe cette épidémie.

Les représentants des centrales syndicales ont aussi salué les mesures prises par le gouvernement dans ce cadre, notamment celles destinées à la classe laborieuse touchée par les répercussions de cette épidémie sur le circuit économique, insistant sur la nécessité de préserver les droits de cette classe laborieuse, de garantir les conditions de la sécurité sanitaire nécessaires à la poursuite des activités productives et d'élargir la subvention destinée aux catégories vulnérables.

Ils ont dans ce sens appelé à la coordination et la concertation avec les représentants des salariés.

S'agissant de la question de l'avancement des fonctionnaires évoquée par les représentants des syndicats, le chef du gouvernement a expliqué qu'il s'agit d'un report de l'effet financier de ces avancements en attendant de dépasser cette conjoncture, tout en préservant les droits acquis.

BAC 2020 : les documents encadrant les examens envoyés aux candidats



Le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a indiqué, lundi, avoir envoyé à tous les candidats aux examens du baccalauréat sur leur adresse mail «codemassar@taalim.ma» tous les documents encadrant ces épreuves.

Cette opération vise à renforcer la communication avec les candidats et encadrer leurs efforts de préparation pour passer les examens, tout en leur permettant de s'informer de tous les aspects juridiques et organisationnels, des nouveautés relatives aux épreuves du baccalauréat pour la session 2020 et celles liées à «l'enseignement et l'apprentissage à distance» dans le cadre des mesures préventives prises en vue de lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19), indique un communiqué du ministère.

Ces documents comprennent un guide du candidat pour la session de 2020, la décision relative à l'organisation de l'examen national unifié du baccalauréat et un lien pour l'accès au dossier des cadres référentiels de toutes les épreuves. Ils proposent également un lien pour accéder aux sujets et aux éléments de réponse concernant les épreuves des sessions précédentes de la session 2008 à 2019 et les performances exemplaires des candidats réalisées au titre des sessions antérieures, en plus de la loi 02.13 sur la répression des fraudes aux examens scolaires et les données relatives à l'orientation post-bac.

Le ministère a rappelé que l'accès à l'adresse mail se fera via les liens suivants «www.taalim.ma» en entrant le compte CodeMassar@taalim.ma et le mot de passe. Au cas où l'étudiant ne dispose pas du mot de passe ou l'a oublié, il peut accéder au service en ligne «https://massarservice.men.gov.ma/moutamadris/MotPassOublieEleve» disponible dans l'espace moutamadris.

Le ministère a rappelé que l'accès à l'adresse mail se fera via les liens suivants «www.taalim.ma» en entrant le compte CodeMassar@taalim.ma et le mot de passe. Au cas où l'étudiant ne dispose pas du mot de passe ou l'a oublié, il peut accéder au service en ligne «https://massarservice.men.gov.ma/moutamadris/MotPassOublieEleve» disponible dans l'espace moutamadris.

Le CHU de Marrakech dément les informations «erronées»

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Mohammed VI de Marrakech a démenti, lundi, les informations «erronées» et «non officielles» véhiculées, récemment, par certains médias au sujet de «l'absence des conditions de prévention et de protection» du personnel de la société sous-traitante, chargée du transport des patients.

Dans une mise au point en réponse à ces informations, la Direction du CHU de la cité ocre tient à souligner que ce Centre Hospitalier fournit les moyens de prévention nécessaires à tous les employés des sociétés sous-traitantes, en particulier à ceux qui sont chargés du nettoyage, de la sécurité et du transport des cas suspects ou confirmés de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19) et des personnes décédées des suites de cette pandémie.

Les équipements de prévention distribués aux employés sont répertoriés dans un registre spécial, a expliqué la même source. Tous les employés chargés du transport

des malades atteints du Covid-19 ont suivi une formation pour avoir plus de connaissances sur la pandémie, les moyens de transmission de l'infection et les modes de prévention de ce virus, et bénéficié d'une autre formation spéciale portant sur l'utilisation des équipements de prévention, y compris le reste des employés opérant dans le cadre de la sous-traitance, chacun selon ses attributions et son champ d'intervention, a relevé la Direction du CHU Mohammed VI de Marrakech.

Casablanca : enquête sur une liste de personnes présumées contaminées

Le parquet de la Cour d'appel de Casablanca a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la véracité d'une liste en circulation sur les réseaux sociaux comportant les noms de personnes présumées contaminées au nouveau coronavirus (Covid-19). L'enquête judiciaire devra aussi déterminer la partie responsable de la fuite de ladite liste, indique,

lundi, le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Casablanca, dans un communiqué. L'engagement de cette procédure permettra d'établir s'il s'agit d'une infraction de la loi relative à la diffusion d'informations mensongères, d'une violation du secret professionnel ou d'une atteinte à la vie privée et aux données personnelles.

Indemnité forfaitaire de mars Le 3 avril, dernier délai pour les déclarations à la CNSS

إرسال رقم التغطية الصحية عن طريق رسالة قصيرة SMS من الهاتف المحمول إلى الرقم 1212 ابتداء من يوم الإثنين 30 مارس

Les employeurs affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont, jusqu'à vendredi prochain, pour effectuer les déclarations des travailleurs en arrêt temporaire afin de bénéficier, avant le 6 avril, de l'indemnité forfaitaire de 1.000 dirhams au titre du mois de mars.

«Dans le but de servir l'indemnité, prévue par le Comité de veille économique et financée par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), fixée à 1.000 dirhams au titre du mois de mars et ce, avant le 6 avril 2020, la CNSS porte à la connaissance des employeurs affiliés au régime que les déclarations des travailleurs en arrêt temporaire, sur le portail covid19.cnss.ma, prendront fin le vendredi 3 avril 2020 à 23H59», indique la caisse dans un communiqué. Passé cette date, aucune déclaration d'arrêt de travail au titre du mois de mars 2020 ne serait possible, prévient la même source. Pour la déclaration des salariés en arrêt temporaire de travail au titre du mois prochain, elle sera possible à partir du vendredi 10 avril 2020, conclut le communiqué. Décidée dans l'objectif de préserver le pouvoir d'achat des salariés, l'indemnité forfaitaire mensuelle nette se décline comme suit: 1.000 DH pour le mois de mars et 2.000 dirhams pour les mois d'avril, mai et juin. Cette indemnité, qui concerne les salariés déclarés à la CNSS au titre du mois de février 2020, en arrêt temporaire de travail et relevant des entreprises en difficulté, est prise en charge «totalement» par le Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie coronavirus, mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI. Elle annule et remplace l'Indemnité pour Perte d'Emploi prévue par le régime de sécurité sociale géré par la CNSS durant toute la période de crise. Par conséquent, ni l'Employeur, ni le Salarié n'ont besoin de déposer les formulaires pour le bénéfice de l'Indemnité.

Le volontariat médical

Pour une mission de renfort

« A l'heure où la pandémie mondiale menace de plus en plus et pousse près de la moitié de la planète au confinement comme seule parade au covid-19, le Maroc doit encore faire preuve de plus d'anticipation qu'actuellement, pour, surtout, gérer une éventuelle crise sanitaire de plus grande ampleur. »

■ Mohamed Khalil

Après l'approvisionnement, en quantité suffisante car il vaudra mieux faire preuve de prévention, surtout en médicaments, tests et respirateurs, c'est sur la préparation en ressources médicales qu'il faudra insister aujourd'hui, alors qu'il faudra nous mettre dans la pire des situations.

Car, des pays comme la France, l'Italie et l'Espagne, pour ne citer que ces pays à législation sociale latine qui privilégie une consistance infrastructure médicale publique, ont été secoués par de nombreux dysfonctionnements et manques, notamment en ressources humaines médicales. Et malgré le recours à une réserve sanitaire huilée, ils ont connu une forte pression sur les hôpitaux, malgré leurs grands moyens humains et leur grande expertise médicale et épidémiologique.

Au Maroc, notre système de santé est connu pour être le parent pauvre du pays, avec énormément de dysfonctionnements, d'insuffisance et de carences.

Hôpitaux : des ressources humaines limitées

Le ministre de la Santé avait annoncé l'arsenal sanitaire dont dispose le Maroc pour faire face au coronavirus. Au total près de 1900 lits de réanimation (dont 250 seront créés) des secteurs public, privé, militaire et de l'utilité publique, sont aménagés pour accueillir les malades. A côté d'un certain nombre de lits en soins intensifs. Car avec un tel arsenal, nous aurons la capacité d'atténuer la vague de contagion qu'un pic « modéré » pourra atteindre.

Les volontaires il faudra disposer d'un plan B pour mettre en place des structures locales dans chaque région afin de ne pas regorger les hôpitaux des grandes villes, notam-



ment celles qui, aujourd'hui, comptent le plus d'infections.

Mais c'est surtout au niveau de la gestion des ressources humaines que les préparatifs doivent être déjà avancés. Car le pays connaît de grands déficits en matière de corps médical.

Et, il faudra savoir que le secteur public a, officiellement, un besoin d'au moins 12 000 médecins, sachant que le Budget 2020 prévoit la création de 4 000 médecins, infirmiers et administratifs. Sans parler des infrastructures hospitalières et des équipements médicaux qui restent très en deçà des besoins de la population, y compris les entités hospitalières les plus avancées dans les grandes villes. Aussi, face aux interventions lourdes que le virus nécessite, notamment en ce qui concerne les personnes âgées et à risques, les lits de réanimation sont occupés pour une

période allant jusqu'à deux semaines. Ce qui suppose, en cas de forts afflux, le problème des places se poserait. C'est donc en prévision de ces éventualités qu'il faudra songer, dès maintenant, aux possibles problèmes. Relevons que l'OMS situe le seuil critique de la densité des médecins et des infirmiers pour 1 000 habitants à 2,5. Au Maroc, cette densité est, officiellement, de 1,65... !

Il s'agit d'un retard gigantesque que l'après coronavirus devra traiter de manière urgente et exceptionnelle. Car, pour être à jour et à minima, le Maroc devrait, valeur fin 2019, avoir assuré le manque immense de 12 000 médecins et 50 000 infirmiers et techniciens. Nous espérons que la pandémie n'arrivera pas nous envahir et que les « 44 hôpitaux dédiés à la gestion du coronavirus et les 32 centres de consultation spécialisés » seront

largement suffisants.

Recourir au renfort

C'est pourquoi, il faudra recourir au concours de volontaires des professions médicales, tous métiers confondus. Et si la médecine militaire a été associée par SM le Roi à la défense du pays contre le mal du virus, nous pensons aux professionnels de santé exerçant dans le privé, à tous ceux qui sont à la retraite et qui peuvent prêter main forte dans le combat sans merci contre le virus.

Le Maroc a besoin d'eux tous. De tous ses médecins, infirmiers, psychologues, secrétaires médicaux, aides-soignants, agents hospitaliers non soignants (hommes de peine et femmes de charge), qu'ils aient exercé dans le public ou le privé. Le personnel de la santé animale peut être aussi mis à contribution.

Sans parler des étudiants internes des facultés de médecine et des élèves infirmiers dans les écoles de santé, publiques et privées.

Tous se doivent d'être mis en branle pour vaincre la maladie. Car, en cette cruciale conjoncture, l'apport de toutes ces compétences, chacune dans son domaine de prédilection, est vital afin d'assurer et d'augmenter l'offre de soins et de secours.

Ces forces peuvent apporter les premiers secours et soutenir les structures locales et les acteurs médicaux qui se trouvent en première ligne. Ils constituent une force qui permettra aux effectifs et équipes en place de souffler et de ne pas subir l'usure et de la pénibilité des lourdes interventions.

Sachant que les anciens retraités et ceux partis lors du départ volontaire pourraient bénéficier, dès à présent, de séances de formation et de remise à niveau éventuelle, pour accomplir convenablement la mission de renfort à laquelle ils seraient appelés.

Décès d'un nouveau-né à Oujda

La Wilaya de l'Oriental dément la véracité des déclarations de la mère

La Wilaya de l'Oriental a démenti les fausses déclarations contenues dans des vidéos postées par une femme sur les réseaux sociaux au sujet du décès de son nourrisson à Oujda. Afin d'éclairer l'opinion publique et dissiper tout doute que pourraient provoquer les données erronées avancées par la femme en question, la Wilaya indique dans une mise au point que la nouveau-née a été admise, jeudi 26 mars 2020, au CHU Mohammed VI à Oujda en provenance de l'hôpital provincial Eddarrak de Berkane, suite à des complications de son état de santé.

Le personnel soignant a observé chez le bébé des symptômes suspects d'être liés au Covid-19, ce qui a nécessité de la soumettre, par principe de précaution, aux analyses nécessaires au laboratoire, avant de l'admettre en réanimation après la dégradation de son état de santé, poursuit la même source, faisant savoir que la nouveau-née est décédée le lendemain.

Après le décès du nourrisson et même sans avoir reçu les résultats des analyses effectuées, les services médicaux ont décidé, avec l'accord de la maman qui se trouvait à l'hôpital, de l'enterrer au cimetière Assalam à Oujda, conformément aux normes d'enterrement des victimes du Covid-19 en vigueur aux niveaux national et international, poursuit la même source, relevant que vu les conditions de cette femme et compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, les services sociaux du CHU ont transporté la maman jusqu'à son domicile à Berkane, tout en l'invitant à se confiner pour préserver sa sécurité et celle de ses enfants et de ses voisins. S'agissant des déclarations mensongères de la maman, dans lesquelles elle invoquait des faits infondés qu'elle a attribués à des personnes et à des instances, la wilaya précise qu'une fois cette femme rentrée chez-elle, une commission mixte composée d'autorités locales et sanitaires et d'éléments de la protection civile s'est rendue au domicile de sa famille afin

de soumettre les membres de la famille aux procédures d'analyse du Coronavirus, faisant savoir que la femme en question a refusé d'accueillir les membres de cette commission et de se soumettre, ainsi que les membres de sa famille, aux analyses.

Le lendemain, cette femme a procédé sciemment à la violation des mesures du confinement et de l'état d'urgence sanitaire en vigueur, et ce en se rendant au siège du tribunal de première instance à Berkane, ajoute-t-on de même source, indiquant que, face à cette situation et par mesures de précautions prévues dans la lutte contre la propagation du covid-19, les autorités compétentes ont procédé au transfert de la femme en question à l'hôpital provincial Eddarrak à Berkane pour effectuer les prélèvements et procéder à une analyse au laboratoire pour vérifier une éventuelle infection au covid-19.

Parallèlement, une autre équipe s'est rendue au domicile

familial où, après insistance des autorités publiques, les enfants de la femme concernée et son époux ont été transférés à l'hôpital pour effectuer les prélèvements, ajoute-t-on de même source.

Ils ont été ensuite déposés chez eux, tout en les informant des indications nécessaires pour se conformer au confinement, tenant compte de la sécurité sanitaire des voisins, et ce dans l'attente des résultats des analyses. «Soucieuse de tirer au clair toutes les circonstances de cette affaire, d'éclairer l'opinion publique et de lever toutes les suspicions qui pourraient être provoquées par les déclarations faites à ce propos, la Wilaya de l'Oriental affirme son attachement à l'application de la loi à l'égard de toute personne soupçonnée de fausses allégations, d'accusations malveillantes et de déclarations mensongères qu'elle attribue à des personnes et à des instances afin de leur porter atteinte», conclut le communiqué.

Chambre des représentants

Ouverture de la 2ème session législative le 10 avril prochain

La 2ème session législative va s'ouvrir le 10 avril prochain, conformément à des procédures organisationnelles à définir ultérieurement, a annoncé le bureau de la Chambre des représentants.

«Selon les dispositions de l'article 65 de la Constitution, la deuxième session législative s'ouvrira le vendredi 10 avril 2020, conformément à des procédures organisationnelles à définir par le bureau en concertation avec le gouvernement, la Chambre des conseillers, les groupes et le groupement parlementaires», indique un communiqué de la première Chambre publié à l'issue d'une réunion de son bureau, présidée par le président de cette institution Habib El Malki.

Dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des travaux de la Chambre des représentants, le bureau a mis en avant le rôle primordial que jouent les représentants de la nation dans la défense des questions qui préoccupent les citoyens, notant que la Chambre poursuivra l'exercice de ses attributions constitutionnelles de manière régulière, malgré les exigences de la conjoncture actuelle.

S'agissant de la relation avec l'exécutif, le bureau a décidé d'adresser une correspondance au chef du gouvernement au

sujet de l'exercice de son action de contrôle et des moyens de l'adapter à l'état d'urgence sanitaire en vigueur.

Le bureau a également établi un programme provisoire des séances hebdomadaires des mois d'avril et de mai, en spécifiant les principaux secteurs à programmer selon de l'évolution de la situation sur le terrain : la Santé, l'Intérieur, l'Agriculture, les Finances, l'Industrie, le Commerce et l'Éducation. Ainsi, les deux séances de questions mensuelles adressées au Chef de gouvernement sont prévues le 13 avril et le 25 mai prochains. Il a, à cet égard, souligné l'importance de la diffusion du déroulement des séances plénières et celles des commissions via les différents supports médiatiques, notant qu'il mettra à disposition les moyens techniques nécessaires à cet effet.

En outre, le bureau a soumis aux commissions spécialisées plusieurs projets de loi relatifs à l'environnement, la profession comptable, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'habitat, la sécurité sociale, le rôle des crèches, l'état civil, les Fondations des œuvres sociales des fonctionnaires du ministère de la Justice, de la Sécurité nationale, de la Santé, des anciens militaires et combattants, entre autres.

Pour ce qui est de l'action de contrôle des Commissions, le

bureau a salué les efforts consentis pendant la période de l'intersession, en particulier en matière d'accompagnement des actions menées par le secteur de la Santé dans la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), lequel sujet a été abordé lors d'une réunion importante tenue par la Commission des secteurs sociaux en présence du ministre de la Santé.

L'accès a été mis également sur les efforts déployés dans le domaine de l'agriculture et les mesures prises en termes d'appui aux petits agriculteurs et qui a fait l'objet de la réunion de la Commission des secteurs productifs en présence du ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural, des eaux et des forêts.

Le secteur financier n'est pas en reste, puisque la Commission des finances et du développement économique a tenu une réunion, à laquelle a pris part le ministre de l'Économie, des finances et de la modernisation de l'administration, consacré au décret portant création du compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19)». Cette réunion a débouché sur 44 recommandations à caractère social, économique et financier et

sur la prise de mesures préventives visant à lutter contre la pandémie.

Le bureau a, par ailleurs, pris connaissance du débat autour du décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire au sein de la Commission de l'Intérieur, de l'habitat et de la politique de la ville, en présence du ministère de l'Intérieur. Il a, à cet égard, insisté sur l'engagement des représentants de la nation en faveur des mesures d'urgence visant à contribuer aux efforts déployés pour protéger les populations.

Le président de la Chambre et les membres de son bureau ont, à cette occasion, fait part de leur fierté des initiatives et des actions entreprises par le Royaume sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, en vue de faire face à cette crise, mettant en évidence les mécanismes et les moyens qui peuvent être mobilisés pour lutter contre les répercussions de cette pandémie.

Ils ont aussi souligné l'importance de liens de solidarité entre toutes les composantes de la société marocaine qui illustrent la forte cohésion entre le Trône et le peuple et «qui a fait du Royaume un modèle et un exemple distingué pour les autres pays».

Dr Imane Kendili, psychiatre-addictologue

«Il faut être responsable et savoir raison garder»

« Face au confinement, de nombreuses personnes accusent le coup et vivent très mal cette situation. Peur, angoisse, anxiété, dépression, frustration, manque... D'où l'importance d'en savoir plus sur les effets de la quarantaine sur la santé mentale des Marocains. Le point sur cette situation avec Dr Imane Kendili, psychiatre-addictologue. Entretien.



difficultés respiratoires, la sensation d'avoir une boule dans la gorge... face à ce type de symptômes, il ne faut pas hésiter à consulter, même par téléphone pour en savoir plus et en avoir le cœur net.

Comment parler aux enfants ?
Comment rassurer son entourage ?

Les enfants absorbent les angoisses de l'entourage et ont besoin de se sentir en sécurité à la maison et de s'occuper, non pas face aux écrans toute la journée, mais en faisant de nombreuses activités ludiques comme la lecture, la musique, jouer avec des puzzles ou des jeux de patience ou alors, on peut les faire participer aux activités quotidiennes comme la cuisine, le rangement, le jardinage, le ménage pour qu'ils soient responsables. Il faut aussi savoir maintenir des rituels familiaux positifs, comme les repas en famille, regarder un film ensemble, faire des jeux de société ensemble, dessiner à plusieurs mains...

Propos recueillis Par Abdelhak Najib

Rester confiné peut engendrer certaines peurs voire des angoisses et des dépressions ?

Vous savez, décider de rester chez soi pour se reposer ou vaquer à certaines occupations relève du choix personnel de chaque individu. Par contre, le confinement qui est aujourd'hui une nécessité sanitaire absolue, ne relève guère du choix. Il est imposé par les autorités pour des raisons sanitaires très graves. Nous sommes en quelque sorte entre quatre murs, emprisonnés et condamnés à vivre avec soi et avec les siens. Ce qui veut dire que nous sommes face à nous-mêmes sans aucune possibilité de fuite dans la routine du quotidien.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que nous sommes culturellement un peuple à consonance sociale. Nous aimons être ensemble et en groupes. On se touche, on s'embrasse, on partage avec les autres, on parle beaucoup et on n'aime pas être seuls.

Cela suppose aussi des risques de succomber à des dépendances tels que l'alcool, la cigarette et d'autres drogues plus dures ?

Toute la difficulté est là. Car toutes les formes d'addictions ou de plaisir immédiat vont surgir à cause de la peur de l'Autre avec un grand A. Sans oublier la recherche de la compensation avec une grande consommation de sucre et de gras, à cause du grignotage et de ce que la récompense affective de la nourriture peut engendrer comme excès. Ce sont là des peurs ressenties rapidement. On a peur de manquer de ce que l'on pourrait appeler le «sein maternel» premier. D'où la régression au stade oral primal. On se rue alors sur les denrées alimentaires et on s'emplît le ventre de manière compulsive.

Les personnes ayant déjà un souci de consommation de tabac, de cannabis ou d'alcool vont entrer dans une sorte de sevrage forcé à l'aveugle pour certains (les fumeurs étant plus à risque que les non-fumeurs). Certains vont, au contraire, augmenter leur consommation pour palier d'autres manques et essayer de composer avec les angoisses et la peur. Il faut aussi souligner que la livraison d'alcool à domicile n'aide pas du tout en ces temps anxiogènes et peut générer de nouveaux maux qui se ressentiront après le confinement.

On peut aussi parler de l'impact du manque de contact avec l'extérieur et avec les proches ?

L'impact est immédiat. D'abord, le sentiment de solitude, la sensation du vide et l'angoisse. Si les plus résilients stressent, les plus fragiles ressentent plus de crises d'angoisse, auront plus de problèmes d'insomnie, d'irritabilité et d'impulsivité. On peut également noter des effets de décompensation psychiatrique : théories du complot, paranoïa, déni, dépression, stress aigu laissant prévoir l'explosion des états de stress post-traumatique dans six mois.

Quel est votre conseil pour gérer le stress ?

Il faut sublimer avec des choses belles et efficaces qui nous font beaucoup de bien. La musique, l'écriture, la lecture, le dessin, la cuisine, la peinture, la pâtisserie, la poterie, le sport à domicile, une activité physique régulière qui peut être le jardinage, la marche, la danse... On peut aussi méditer. Mais le plus important est d'éviter les excitants, cela va de l'excès de café aux drogues, en passant par le tabac à outrance et l'alcool.

Peut-on tomber dans la dépression à cause du confinement ?

Ce qu'il faut savoir est que les affects anxieux et dépressifs peuvent apparaître sans avoir d'antécédents.

Nous sommes là face à une sorte de situation de guerre sanitaire. Cela implique de nombreux paramètres psychologiques très profonds. Ceci dit, le postulat de base reste le même : On a peur pour sa vie. Et nous sommes obligés pour des raisons de sécurité de nous enfermer. Sauf qu'il n'y a aucun ennemi visible. L'ennemi est invisible et il se balade dans l'air.

La peur est donc plus grande et les effets plus forts. C'est vous dire toute la situation anxiogène terrible que les uns et les autres traversent en ce moment.

Il y a aussi le flux des informations en continu qui génère du stress et de la peur ?

Tout à fait. Mais nous n'avons pas besoin d'être aux aguets pour lire tout ce qui est publié ou posté sur les réseaux sociaux. Il faut se protéger contre ce type de flux en continu. Chacun de nous peut prendre 10 min pour s'informer. 10 minutes par jour, c'est largement suffisant pour ne pas rester dans l'attente du pire et dans l'angoisse. Passer son temps sur les réseaux sociaux ne rime à rien. C'est là une toxicité gratuite que nous transmettons à nos enfants et notre entourage. Au contraire, il faut savoir raison garder et ne pas céder à l'intox et aux Fake news en les partageant et les propageant. Il faut se concentrer sur soi, sur le bien que l'on apporte au sein de la cellule familiale pour passer des instants de qualité durant ce confinement.

Certains peuvent aussi tomber dans la somatisation à cause de la peur de la maladie et les effets du confinement ?

Oui, on peut développer des manifestations hypochondriques ou développer des TOCS. Cela peut plus toucher certaines personnes avec des fragilités psychologiques. D'autres apprendront le civisme, le sens de la responsabilité communautaire et l'hygiène en se lavant plus, en prenant soin de leur santé et en respectant des règles basiques du vivre-ensemble.

Pour certains, la peur peut aussi se transformer en traumatisme ?

Un stress aigu comme celui que nous vivons aujourd'hui peut générer un stress post-traumatique (c'est cliniquement et statistiquement connu). Six mois plus tard, on peut montrer des signes de traumatisme avéré, selon les critères diagnostics. Il faut aussi préciser que certaines formes de décompensations peuvent apparaître pour des personnes déjà suivies ou avec des fragilités non déclarées. Ce qu'il faut savoir, c'est que la peur fragilise. Elle fait baisser l'immunité et peut avoir des conséquences dramatiques. Les sorties inconscientes de Tanger, de Salé et de Fès en sont la parfaite illustration.

Est-il envisageable de dépasser cette période très dure sans conséquences psychologiques ?

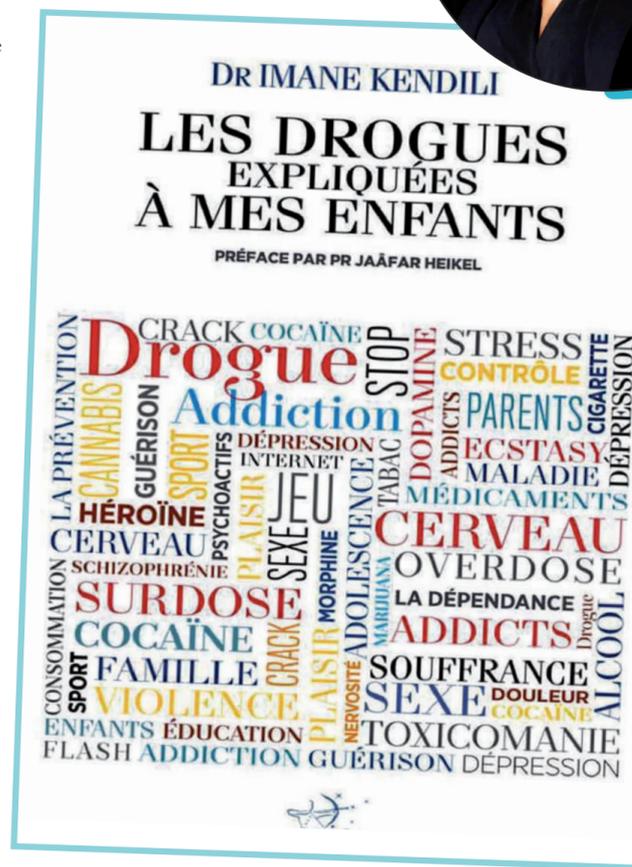
On peut, mais il faut communiquer, il faut s'occuper sainement et surtout ne pas hésiter à consulter face à des crises d'angoisse, des troubles du sommeil ou d'autres symptômes déstabilisants. Nous devons aussi mettre en place des cellules d'écoute médico-psychologiques en amont pour aider les gens et éviter des complications d'ordre psychologique et psychiatrique.

Quelles sont les personnes les plus touchées par ce type de traumatisme ?

D'abord, les enfants qui sont à protéger. Il faut leur parler en continu sans en faire trop ni dramatiser les choses. Sans obsession, non plus. Mais parler et expliquer la situation en toute clarté. Sinon, il n'y a pas de personne en particulier qui vont souffrir plus que d'autres. Il y a certes des facteurs favorisants et protecteurs et nous sommes tous sujets à accuser le coup. Mais il faut, comme je l'ai dit plus haut, savoir s'occuper, faire des choses qui subliment les angoisses, passer du temps avec soi, se retrouver dans la sérénité et d'apprécier ces moments de solitude pour se parler et faire le point dans le sens positif, s'entend.

Comment reconnaître une personne traumatisée ?

Le diagnostic reste clinique et médical. Ce qu'il faut savoir, c'est que le mot traumatisme peut avoir de nombreuses définitions. Mais un changement de comportement, une peur persistante, des cauchemars, des insomnies, des pleurs, des



Royaume du Maroc
Ministère des Habous et des affaires islamiques
Délégation Régionale des Affaires Islamiques
de la région Rabat-Salé-Kénitra



PROGRAMME PREVISIONNEL POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

Le programme prévisionnel des appels d'offres que la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de la région Rabat-Salé-Kénitra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

A- Service						
Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Marchés réservés aux PME	Entité concernée
Entretien	Entretien de matériel de sonorisation	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	JUIN 2020	20%	Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
Entretien	Entretien des extincteurs installés dans plusieurs mosquées dans la région de Rabat Salé Kénitra.	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	JUILLET 2020		Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
Nettoyage	Nettoyage et entretien des bâtiments administratifs	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Février 2020		Service des affaires administratives et financières Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma

B- FOURNITURES						
Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Marchés réservés aux PME	Entité concernée
Achat d'équipement pour les mosquées	Fourniture des moquettes au profit des mosquées	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Février 2020 Mars 2020 Mai 2020	20%	Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
	Fournitures des nattes en plastiques pour les mosallas à Rabat	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Février 2020		Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
	Fourniture des aspirateurs pour les mosquées	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Février 2020 Mai 2020		Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
	Fourniture des équipements de sonorisation pour plusieurs mosquées	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Juillet 2020		Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
	Fourniture des extincteurs dans plusieurs mosquées à la région de Rabat Salé Kénitra.	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Mars 2020		Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
Achat de détergent et produit de nettoyage	Fourniture de détergent et produit de nettoyage pour les mosquées	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Février 2020	Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma	
Achat de fourniture pour matériel informatiques	Achat de fourniture pour matériel informatiques	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	Mai 2020	Service des affaires administratives et financières Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma	

C- TRAVAUX						
Type de Travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Marchés réservés aux PME	Entité concernée
mise à niveau des mosquées	Réhabilitation de plusieurs mosquées à la région de Rabat Salé Kénitra	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	1 ^{er} semestre 2020	20%	Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma
Entretien et réparation des mosquées et leurs dépendances	Réfection, et entretien de plusieurs mosquées à la région de Rabat Salé Kénitra	Région de Rabat Salé Kénitra	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	1 ^{er} semestre 2020		Service de construction et d'équipement Télé : 0537 26 80 10 Fax : 0537 21 91 73 E-mail : dereg.rabat@mhai.gov.ma

11.000 morts en Italie et plus de 3.000 aux Etats-Unis

L'épidémie fait des ravages en Europe et enflamme aux Etats-Unis

Le bilan de l'épidémie s'est de nouveau alourdi lundi, avec près de 37.000 morts dans le monde, le cap des 11.000 morts franchi en Italie, celui des 3.000 dépassé aux Etats-Unis, encore 812 nouveaux décès en 24 heures en Espagne et 418, un record, en France.

Les ministres des Finances du G20 doivent se réunir mardi pour apporter une réponse à cette crise mondiale, qui met les ressources des Etats sous tension.

Aux Etats-Unis, qui recensent de loin le plus grand nombre de cas confirmés (163.000 et plus de 3.000 morts depuis lundi), c'est la mobilisation générale. Un navire-hôpital de mille lits est arrivé à New York, épice de l'épidémie, pour désengorger les hôpitaux de la mégapole. Des hôpitaux provisoires ont aussi été érigés dans un centre de conférences ou sous des tentes montées en plein Central Park.

«Le virus a un temps d'avance sur nous depuis le premier jour», a déclaré lundi le gouverneur de l'Etat de New York Andrew Cuomo. Le maire Bill de Blasio a souligné que sa ville avait besoin, rien que pour tenir la semaine, de quelque 400 respirateurs artificiels et de renforts de personnel médical. En Louisiane et en Floride, dans l'Illinois et le New Jersey, la situation s'aggrave jour après jour. L'inquiétude grandit aussi dans le Maryland, au nord de la capitale fédérale Washington: 67 pensionnaires d'une maison de retraite y ont été testés positifs, et le gouverneur de l'Etat, Larry Hogan, a évoqué «un scénario du pire».

Selon lui, la situation est d'autant plus critique que plusieurs établissements fédéraux, comme l'Agence nationale du renseignement, ont leur siège dans le Maryland et que de nombreux hauts fonctionnaires y habitent.

Pour protéger sa population, son homologue de Floride refuse pour l'heure de laisser débarquer un paquebot, le *Zaandam*, qui se trouve en mer des Caraïbes avec quatre morts et des dizaines de malades à bord.

Partout où sévit la maladie (Covid-19), on guette fébrilement le pic du taux de mortalité, annonciateur d'un reflux et d'un désengorgement des services de réanimation.

En Italie, pays qui enregistre le plus grand nombre de décès (11.500, pour près de 98.000 cas), le confinement commence à produire des résultats encourageants, après trois semaines.

«Nous pouvons espérer atteindre le pic dans sept ou dix jours, puis, raisonnablement, une décade de la contagion», a déclaré le vice-ministre de la Santé, Pierpaolo Sileri. Pour autant, les 60 millions d'Italiens devront patienter «au moins jusqu'à Pâques», le 12 avril, date jusqu'à laquelle le confinement a



été prolongé.

Deuxième pays le plus touché au monde avec 7.340 décès, l'Espagne connaît un ralentissement continu du nombre de morts, laissant là aussi penser que le pic de l'épidémie approche.

En attendant, la vigilance prévaut et les autorités ont interdit les cérémonies funéraires, limitant à trois le nombre de participants à un enterrement.

En France, où plus de 3.000 personnes ont succombé au virus à l'hôpital, dont un pic de 418 en 24 heures, les soignants sont au bout du rouleau. «Ce matin, en me réveillant, je pleure. En déjeunant, je pleure. En me préparant, je pleure (...) Là, dans les vestiaires de l'hôpital, je sèche mes larmes. J'inspire. J'expire. Les gens dans les lits pleurent aussi et c'est à moi qu'il incombe de sécher leurs larmes», témoignait sur Facebook, Elise, infirmière à Besançon (est).

Applaudis tous les soirs aux fenêtres, certains soignants ont témoigné des cambriolages, des pressions dont ils font l'objet. «Les gens s'écartent quand ils me croisent, ils ne se tiennent plus à un mètre de moi, mais à quatre mètres», confie Negete Bensaïd, infirmière libérale à Paris.

En Hongrie, l'opposition craint que la pandémie ne serve de prétexte au pouvoir pour réduire encore les libertés publiques. Le Premier ministre Viktor Orban a ainsi obtenu le feu vert du Parlement pour légiférer par ordonnances dans le cadre d'un état d'urgence à durée indéterminée.

Plus de 3,4 milliards de personnes sont astreintes à rester chez elles, soit 44% de la population mondiale, un confinement pas toujours simple à faire respecter.

En Russie, Vladimir Poutine a appelé les quelque 12,5 millions de Moscovites à «prendre au sérieux» le confinement. Le centre-ville était quasi déserté par lundi par les piétons, mais dans un autre quartier de nombreux passants déambulaient.

«Si on reste à la maison avec nos parents, on va mourir beaucoup plus vite que du coronavirus», ont dit à l'AFP trois jeunes.

En Inde, les autorités tentent de juguler l'exode de centaines de milliers de travailleurs migrants, privés d'emploi par le confinement, qui tentent de regagner à pied leur village.

Dans les pays les plus pauvres, notamment en Afrique, l'application des restrictions vire parfois au casse-tête.

«On s'en fout de ce virus, on a des enfants et des petits-enfants à nourrir!», s'indigne en brandissant sa canne une vieille femme qui fait la queue pour obtenir les aides sociales dans un township de Port Elizabeth (Afrique du sud). Une immense bousculade s'y est produite, des centaines de personnes âgées refusant d'observer les règles sanitaires de distance.

Au Zimbabwe, la police est descendue en force lundi dans les rues de la capitale Harare pour faire respecter l'ordre de confinement. Des habitants se désolaient de l'arrêt brutal des transports, qui les empêche de se rendre à leur travail.

Dans un autre registre, en Roumanie, pour remonter le moral d'une population plutôt réfractaire quant au respect des mesures de l'état d'urgence, les voitures de police diffusent en boucle par haut-parleurs l'hymne national, «Eveille-toi Roumain!».

(AFP)

Coronavirus : Cuba exporte ses médecins...

■ Nabil El Bousaadi

Si la pandémie du Covid-19 qui s'est brusquement abattue sur la planète va, incontestablement, pousser les dirigeants d'un grand nombre de pays à revoir leur façon de conduire les affaires de leurs Etats respectifs, elle a aussi donné l'occasion aux populations touchées par cette épidémie de tourner leurs regards vers cette petite île des Caraïbes de 11,5 millions d'habitants qui a pour nom Cuba et qui a été soumise durant 5 décennies à un implacable embargo américain. Pourquoi cela ? Tout simplement parce que dans le cadre de la politique d'internationalisme médical développée, dans l'île, dès les premiers jours de la révolution castriste, 300 professionnels de la santé issus du contingent internationaliste Hubert-Reeves créé en 2005 par Fidel Castro et faisant partie du « Cuba International Medical Brigade » ont été dépêchés, dès le 18 mars 2020, par les autorités de La Havane dans toutes les pays alliés touchés par la pandémie du Covid-19 ; à savoir, le Venezuela, la Jamaïque, Surinam et Grenade.

Pour rappel, aux premiers jours de la révolution castriste de 1959, la moitié des 6.000 médecins que comptait le pays et qui étaient favorables à l'ancien régime avaient fui à l'étranger. Aussi, pour remédier à cette hémorragie, Fidel Castro avait fait de la santé une priorité pour le pays et, pour cela, mis sur pied un important système de formation médicale et poussé sa jeunesse à intégrer les différentes facultés des sciences médicales.

Ce système ayant fait du savoir médical la première ressource du pays, La Havane avait, pu, dès 1963, envoyer en Algérie et dans le cadre de sa politique d'internationalisme médical, la première « brigade médicale cubaine en mission internationale ». Aujourd'hui, Cuba compte 10.000 médecins actifs formés dans les 34 universités de médecine que compte le pays ; ce qui donne une proportion de 9 médecins pour 1000 habitants et confère, au pays, une excellente couverture médicale. Dans l'équipe comprenant les 52 médecins et infirmiers qui ont été envoyés en Lombardie pour aider les autorités sanitaires italiennes dans leur lutte contre le coronavirus qui frappe très durement le pays, trente avaient déjà répondu en 2014 à l'appel de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en allant en Afrique de l'Ouest lutter contre l'épidémie d'Ebola.

Aujourd'hui et pour faire face à l'épidémie de coronavirus qui frappe la France, des députés de tous bords politiques ont écrit au Premier ministre Edouard Philippe pour lui demander de solliciter des autorités de La Havane l'envoi de médecins et d'infirmiers cubains à l'effet d'assister leurs collègues de l'Hexagone.

Réputé pour ses grandes compétences, le personnel médical et paramédical cubain officie, aujourd'hui, dans une quarantaine de pays ; ce qui prouve, s'il en est encore besoin, que « l'internationalisme médical » initié par le tandem Fidel Castro-Ernesto « Che » Guevara reste, aujourd'hui encore et malgré l'embargo qui a été imposé au pays pendant plus de cinquante ans, la meilleure réponse à apporter à une épidémie qui, en s'abattant, indistinctement, sur tous les pays ne fait aucune différence entre ceux qui sont développés et ceux qui ne le sont pas, entre les riches et les pauvres, les grands et petits. Quelle(s) forme(s) et quelle tournure vont prendre les relations internationales de l'après-Covid-19 ? Attendons, pour voir...

(AFP)

Menacée de paralysie

L'ONU vote par écrit quatre résolutions

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé lundi quatre résolutions, les premières depuis le 12 mars et sa mise en télétravail pour cause de Covid-19, lors d'une procédure par écrit inédite difficilement négociée pendant 15 jours et qui suscite le scepticisme d'experts.

Le mandat des experts onusiens chargés du contrôle des sanctions imposées à la Corée du Nord qui arrivait à échéance a ainsi été prolongé jusqu'à fin avril 2021, selon des diplomates.

La mission de paix de l'ONU en Somalie a été étendue jusqu'à fin juin, et celle au Darfour jusqu'à fin mai, deux délais courts décidés en raison d'incertitudes liées à la propagation du virus. Une quatrième résolution visant à améliorer la protection des Casques bleus a aussi été approuvée.

«Toutes ont été adoptées à l'unanimité» du Conseil qui ne se réunit plus physiquement depuis la mi-mars, a précisé un diplomate.

En raison de la pandémie qui frappe durement New York et de la recommandation de confinement, le fonctionnement du Conseil de sécurité est devenu «cahin-caha» avec la création de «règles à partir de rien» mais il «risquait de ne plus rien

faire», a indiqué un autre diplomate.

Le Conseil n'a pas tenu de réunion formelle depuis le 12 mars. Plusieurs de ses membres ont plaidé pour des sessions par visioconférence, mais la Russie a refusé avec des arguments politiques et juridiques. Moscou a juste accepté des consultations «informelles» par vidéo, mais pas question de voter par ce biais.

Après une dizaine de jours de travail, les membres du Conseil se sont mis d'accord pour se donner 24 heures à l'issue des négociations secrètes de projets de résolution pour transmettre électroniquement par lettre les votes au secrétariat de l'ONU. Après compilation du résultat, ils sont ensuite rendus publics.

Pour des résolutions de renouvellement technique sans enjeu, la nouvelle procédure écrite peut se comprendre. Mais quid des textes potentiellement conflictuels? «Ce n'est pas idéal», conviennent plusieurs diplomates.

«La nouvelle procédure de vote semble inutilement bureaucratique», affirme à l'AFP Richard Gowan, du centre de réflexion International Crisis Group. «Cela peut avoir du sens pour des affaires courantes,

mais elle est absurde et lourde si le Conseil doit réagir rapidement à une crise aigüe».

Omniprésente à l'ONU jusqu'à présent, la théâtralisation des votes et du veto, à main levée dans la grande chambre du Conseil, pour garantir des valeurs ou pointer du doigt des pays faisant échouer des consensus, n'est plus possible, relève-t-il.

Avec cette nouvelle procédure, «le Conseil essaye de rester actif dans des conditions très contraignantes et peu propices aux longues tractations et conciliabules», tempère Alexandra Novosseloff, experte sur les Nations unies auprès de l'université de Paris-Panthéon-Assas.

Elle écarte le risque d'une superficialité accrue de textes qui font le droit international. «Depuis 75 ans, un projet de résolution est le résultat d'un consensus qui conduit souvent à l'adoption du plus petit dénominateur commun», souligne-t-elle à l'AFP.

Temporaires, les visioconférences et votes par écrit permettent au Conseil «de s'acquitter de son mandat» et «ne seront pas considérés comme un précédent à l'avenir», a assuré la Chine, présidente en exercice du Conseil en mars.

Par la volonté de son secrétaire général, Antonio Guterres, le siège de l'ONU à New York est resté symboliquement ouvert, même si la quasi-totalité des membres du secrétariat et des diplomates des Etats membres ne s'y rend plus.

Dans sa quête de montrer que l'ONU continue à fonctionner, son chef multiplie depuis une semaine les interviews et les discours dramatiques. Outre un appel à observer un cessez-le-feu dans tous les pays en conflit, au résultat très relatif, il a mis en garde contre les «millions» de morts que pourrait faire le virus en l'absence de solidarité avec les pauvres.

Troisième pilier de l'ONU à New York, l'Assemblée générale débat de textes pour pousser justement à cette solidarité. Initié par six pays - Suisse, Singapour, Norvège, Liechtenstein, Indonésie et Ghana -, l'un d'eux est désormais coparrainé par plus de 160 pays sur les 193 que compte l'Assemblée, selon un diplomate.

Mais dans cette enceinte aussi, précise-t-il, la Russie pose problème en insistant pour une mention réclamant la levée de sanctions internationales, considérées par Moscou comme un obstacle à la lutte contre la pandémie.

ETAT DE SYNTHÈSE ARRÊTÉS AU 31/12/2019

COMPTES SOCIAUX



BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2019

Société : SMAEX S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2019

ACTIF	Au 31 décembre 2019			Exercice 2018
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	185 290 002,26	33 464 244,08	151 825 758,18	16 408 512,16
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	126 100,00	75 660,00	50 440,00	75 660,00
Frais préliminaires	126 100,00	75 660,00	50 440,00	75 660,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 518 469,48	33 388 584,08	2 129 885,40	13 141 118,62
Terrains	-	-	-	9 819 110,00
Constructions	29 782 806,70	27 888 593,61	1 894 213,09	2 933 101,69
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel de transport	1 343 038,37	1 230 898,26	112 140,11	232 319,60
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 392 624,41	4 269 092,21	123 532,20	156 587,33
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	814 843,62	-	814 843,62	3 191 733,54
Prêts immobilisés	741 210,62	-	741 210,62	618 100,54
Autres créances financières	73 633,00	-	73 633,00	73 633,00
Titres de participation	-	-	-	2 500 000,00
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	148 830 589,16	-	148 830 589,16	-
Placements immobiliers	9 819 110,00	-	9 819 110,00	-
Obligations, bons et titres de créances négociables	-	-	-	-
Actions et parts sociales	139 011 479,16	-	139 011 479,16	-
Prêts et effets assimilés	-	-	-	-
Depôts en comptes indisponibles	-	-	-	-
Placements affectés aux contrats en unités de compte	-	-	-	-
Depôts auprès des cédantes	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
Diminution de créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	418 238 896,26	1 125 634,44	417 113 261,82	525 377 833,86
PART DES CESSONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	5 646 406,12	-	5 646 406,12	3 476 165,63
Provisions pour primes non acquises	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer	3 698 261,83	-	3 698 261,83	634 007,70
Provisions des assurances vie	-	-	-	-
Autres provisions techniques	1 948 144,29	-	1 948 144,29	2 842 157,93
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	24 234 151,58	1 125 634,44	23 108 517,14	27 233 102,09
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	-	-	-	-
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	8 627 878,53	1 125 634,44	7 502 244,09	8 508 624,57
Personnel débiteur	-	-	-	-
Etat débiteur	15 227 094,10	-	15 227 094,10	17 055 263,68
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	376 313,95	-	376 313,95	972 654,50
Comptes de régularisation-actif	2 865,00	-	2 865,00	696 559,34
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)	388 358 338,56	-	388 358 338,56	494 668 566,14
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)	-	-	-	-
TRESORERIE	14 137 455,23	-	14 137 455,23	6 902 777,47
TRESORERIE-ACTIF	14 137 455,23	-	14 137 455,23	6 902 777,47
Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Barques, T.G.R., C.C.P.	14 135 543,86	-	14 135 543,86	6 901 164,52
Caisse, régies d'avances et accreditifs	1 911,37	-	1 911,37	1 612,95
TOTAL GENERAL	617 666 253,75	34 589 878,52	583 076 475,23	548 689 123,49

BILAN (BL) Exercice clos le 31 décembre 2019

Société : SMAEX S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2019

PASSIF	Au 31 décembre 2019		Exercice 2018
	Brut	Net	Net
FINANCEMENT PERMANENT	532 656 984,86	525 672 098,54	
CAPITAUX PROPRES	133 901 742,70	128 906 988,80	
Capital social ou fonds d'établissement	50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-
Capital appelé, dont versé	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 073 395,00	3 073 395,00	3 073 395,00
Ecarts de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	4 392 856,40	4 311 891,23	4 311 891,23
Reserve générale	34 300 000,00	34 300 000,00	34 300 000,00
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau (1)	37 140 737,40	34 276 427,50	34 276 427,50
Fonds social complémentaire	-	-	-
Resultats nets en instance d'affectation (1)	-	-	-
Resultat net de l'exercice (1)	4 994 753,90	2 945 275,07	2 945 275,07
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	28 553 075,81	28 553 075,81	28 553 075,81
Provisions réglementées - FOND SPECIAL DE RESERVE	28 553 075,81	28 553 075,81	28 553 075,81
DETTES DE FINANCEMENT	352 238 707,81	354 471 617,91	
Emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts pour fonds d'établissement	-	-	-
Fonds spécial de réserve	32 245 848,26	34 822 558,36	34 822 558,36
Fonds public de réserve	313 771 079,02	313 771 079,02	313 771 079,02
Autres dettes de financement	6 221 780,53	5 877 980,53	5 877 980,53
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	322 350,00	897 410,34	
Provisions pour risques	322 350,00	897 410,34	897 410,34
Provisions pour charges	-	-	-
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	17 641 108,54	12 843 005,68	
Provisions pour primes non acquises	416 040,62	437 937,50	437 937,50
Provisions pour sinistres à payer	9 707 937,30	1 660 811,24	1 660 811,24
Provisions des assurances vie	-	-	-
Provisions pour fluctuations de sinistralité	-	-	-
Provisions pour aléas financiers	-	-	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-	-
Provisions pour participations aux bénéfices	2 646 769,88	3 638 862,11	3 638 862,11
Provisions techniques sur placements	-	-	-
Autres provisions techniques	4 870 360,74	7 105 394,83	7 105 394,83
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements	-	-	-
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	-	-	-
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	50 419 490,37	23 017 024,95	
DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSONNAIRES	-	-	
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	-	-	-
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	50 419 490,37	23 017 024,95	
Cessionnaires et comptes rattachés crédeurs	12 424 829,42	9 985 890,19	9 985 890,19
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés crédeurs	20 512,26	3 642,45	3 642,45
Personnel crédeur	297 508,85	169 321,34	169 321,34
Organismes sociaux crédeurs	595 505,11	570 104,20	570 104,20
Etat crédeur	33 931 584,04	8 992 248,14	8 992 248,14
Comptes d'associés crédeurs	161 621,18	127 364,97	127 364,97
Autres créanciers	2 638 723,85	2 782 723,97	2 782 723,97
Comptes de régularisation-passif	349 205,66	385 720,69	385 720,69
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)	-	-	-
TRESORERIE	-	-	-
TRESORERIE-PASSIF	-	-	-
Credits d'escompte	-	-	-
Credits de trésorerie	-	-	-
Banques	-	-	-
TOTAL GENERAL	583 076 475,23	548 689 123,49	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
I - COMPTE TECHNIQUES ASSURANCES VIE

Société : SMAEX S.A.

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

LIBELLE	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	Net 4
1 PRIMES				
• Primes émises				
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation; transferts de charges				
3 PRESTATIONS ET FRAIS				
• Prestations et frais payés				
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±				
• Variation des provisions des assurances-vie ±				
• Variation des provisions pour fluctuations de ±				
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
• Variation des provisions techniques des contrats en ±				
• Variation des provisions pour participation aux ±				
• Variation des autres provisions techniques ±				
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION				
• Charges d'acquisition des contrats				
• Achats consommés de matières et fournitures				
• Autres charges externes				
• Impôts et taxes				
• Charges de personnel				
• Autres charges d'exploitation				
• Dotations d'exploitation				
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE				
• Revenus des placements				
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir				
• Profits sur réalisation de placements				
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements				
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges				
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE				
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements				
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement				
• Pertes sur réalisation de placements				
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
• Autres charges de placements				
• Dotations sur placements				
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3+4+5-6)				

(1) VARCUC : Valeurs des actifs représentatifs des contrats en unités de compte.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)
II - COMPTE TECHNIQUES ASSURANCES NON-VIE

Société : SMAEX S.A.

Libellé	Au 31 décembre 2019			Exercice 2018
	Brut	Cessions	Net	Net
1 PRIMES	19 718 556,50	3 518 594,71	16 199 961,79	14 155 335,64
Primes émises	19 696 659,62	3 518 594,71	16 178 064,91	14 593 273,14
Variation des provisions pour primes non acquises	21 896,88	-	21 896,88	437 937,50
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	705 283,37	-	705 283,37	994 523,39
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	313 517,09	-	313 517,09	325 254,81
Reprises d'exploitation; transferts de charges	391 766,28	-	391 766,28	669 268,58
3 PRESTATIONS ET FRAIS	11 147 469,86	3 304 277,11	7 843 192,75	1 598 520,37
Prestations et frais payés	6 327 470,12	1 134 036,62	5 193 433,50	4 675 871,05
Variation des provisions pour sinistres à payer	8 047 126,06	3 064 254,13	4 982 871,93	5 505 939,70
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-	-	-	-
Variation des provisions pour aléas financiers	-	-	-	-
Variation des provisions pour participations aux bénéfices	992 092,23	-	992 092,23	3 638 862,11
Variation des autres provisions techniques	2 235 034,09	894 013,64	1 341 020,45	1 210 273,09
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	15 724 656,85	-	15 724 656,85	16 427 355,91
Charges d'acquisition des contrats	-	-	-	-
Achats consommés de matières et fournitures	2 845 238,94	-	2 845 238,94	2 108 529,18
Autres charges externes	2 358 200,38	-	2 358 200,38	1 551 135,31
Impôts et taxes	695 326,30	-	695 326,30	1 408 659,99
Charges de personnel	7 853 874,39	-	7 853 874,39	8 374 303,63
Autres charges d'exploitation	256 704,10	-	256 704,10	689 266,78
Dotations d'exploitation	1 715 312,74	-	1 7	

Impacts du Covid-19

Les industries agroalimentaires, agricoles et le secteur financier affichent des perturbations...

■ Fairouz EL Mouden

L'agro alimentaire, l'agriculture, la pêche et le secteur financier subissent de plein fouet les effets du nouveau coronavirus. Les risques sont multiples pour toucher à la fois les risques d'approvisionnement en intrants utilisés dans la transformation alimentaire et agroalimentaire et le souci de ne pas pouvoir répondre favorablement à la forte demande européenne en fruits et légumes. L'activité de la pêche n'est épargnée par les effets néfastes du Covid-19. L'on craint une perturbation des chaînes logistiques et d'approvisionnement de matières premières, notamment les boîtes métalliques pour la conserve alimentaire. L'on craint aussi un épuisement du stock de sécurité de certains produits semi-finis importés essentiellement de l'Union Européenne. Certes le tourisme, le textile et le transport sont aujourd'hui les secteurs les plus touchés par les effets de la crise sanitaire avec des pertes colossales évaluées en millions de dirhams, mais d'autres secteurs ne s'en sortent pas indemnes et anticipent d'ores et déjà des manques à gagner et des difficultés de continuer leurs activités à cause du problème d'approvisionnement en matières premières, sans oublier les risques que cela entraîneraient sur l'emploi. L'étude d'impacts sur l'économie nationale réalisée par la délégation de l'UE au Maroc



consacre une bonne partie à l'impact du coronavirus sur les activités agroalimentaires et agricoles et également sur le secteur financier.

L'industrie agroalimentaire représente 25% du PIB industriel du Maroc, assure plus de 110.100 emplois et réalise plus de 100 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, indique l'étude en question. Le premier impact sur ce secteur touche particulièrement la transformation de produits alimentaires qui risque de subir des pro-

blèmes d'approvisionnement en intrants et en produits semi-finis. Ces intrants concernent en grande partie les additifs importés en majorité, « les conservateurs, les émulsifiants, les graisses et autres gélatines aux texturants, les stabilisants, les édulcorants, les épaississants, les vitamines, les enzymes, les acides et les autres antioxydants naturels ou synthétiques destinés à différents industriels, notamment les producteurs d'huiles d'olive, de jus de fruits, de bière, de vin, de produits laitiers

et de confiserie » note l'étude. Des perturbations peuvent par ailleurs être ressenties chez les fabricants de produits alimentaires en raison de la baisse du stock de sécurité des produits semi-finis, comme le concentré de fruits base de production de jus industriels.

Industries extractives : indemne et sauve Le risque est de voir, à partir du début du mois d'avril qui coïncide avec la fin du repos biologique pour la pêche artisanale, subir des perturbations des chaînes logis-

tiques et d'approvisionnement de M1er, en l'occurrence les boîtes métalliques utilisées dans la conserve alimentaire. Le secteur des industries extractives échappe pour le moment à l'effet dit dépressif. Le fonctionnement et l'approvisionnement normale du site du port de Jorf Lasfar est assuré pleinement. Idem pour toutes les unités industrielles de l'OCP.

Une perte de plus de 12 millions de dirhams est le coût occasionné par l'annulation du SIAM. Les coopératives et les groupes économiques agricoles risquent aussi une perte de chiffre d'affaires oscillante entre 60% et 80%.

Le ralentissement de la production des fruits et des légumes en Espagne, Portugal et Italie pousse les producteurs marocains à augmenter leurs exportations vers les pays de l'UE. Les prix sont aussi en hausse par rapport à la norme. Le seul bémol de voir les coûts de transport routier international augmentés en même temps que le coût du travail et de collecte dans cette période de confinement sanitaire. Enfin, la perte du secteur financier s'est traduite par la baisse de l'indice principale de la Bourse marocaine MASI, qui a perdu 21,6% entre le 28 février (dernière séance de cotation avant l'apparition lundi 2 mars du premier cas de coronavirus au Maroc) et le 20 mars, d'après ladite étude.

Approvisionnement « normal » du marché et prix « stables »

La commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement des prix et des opérations de contrôle des prix et de la qualité, a assuré lundi que l'approvisionnement du marché national en différents produits de large consommation a été normal et les prix ont enregistré une stabilité durant la semaine dernière.

« Sur la base des données fournies par les services des départements ministériels concernés, l'approvisionnement du marché en différents produits de large consommation se fait de façon normale. Concernant les prix des produits les plus consommés et à l'exception de ceux des légumineuses, leurs niveaux ont enregistré une stabilité durant la semaine dernière comparativement à ceux de la semaine qui l'a précédée », indique, dans un communiqué, le département des Affaires générales. Certaines légumes ont même connu une baisse des prix variant entre 3 et 8%, ajoute la même source. Toutefois, la commission a constaté des augmenta-



tions enregistrées par les prix des légumineuses variant entre 3% pour les pois-chiches et 8% pour les haricots secs.

Concernant ces produits, le gouvernement a pris des mesures de suspension des droits de douane à partir du 1er avril 2020 sur les haricots secs, les fèves, les lentilles, les pois-chiches et le blé dur, ainsi que le prolongement de la suspension des droits d'importation sur le blé tendre jusqu'au 15 juin 2020 au lieu du 30 avril 2020, fait savoir le communiqué. Ces mesures auront un effet positif sur les prix domestiques de ces produits, surtout à l'approche du mois sacré du Ramadan qui connaît une forte demande desdits produits.

La commission interministérielle poursuivra la tenue régulière de ses réunions pour suivre l'évolution de l'approvisionnement des marchés et des prix tout en rappelant que les mesures réglementaires nécessaires seront prises pour sanctionner toutes formes de fraudes ou de spéculation sur les prix.

Assurance /réassurance

L'assurance automobile arrivée à échéance maintenue jusqu'à fin avril

» Le secteur des assurances reste parmi les secteurs stratégiques devant assurer une continuité de service pendant cette période de confinement sanitaire. Les compagnies d'assurance se sont donc organisées pour répondre à cette demande



tout en protégeant leurs équipes. Elles ont également invité leurs partenaires, agents et courtiers, à adapter leurs modes d'organisation afin de protéger leurs propres salariés et d'assurer la continuité de service voulue par les pouvoirs publics. L'assurance automobile est une assurance obligatoire. C'est pourquoi, elle doit être maintenue pendant la période d'urgence sanitaire. Afin de garantir ce maintien tout en tenant compte des contraintes de confinement, la FMSAR, après concertation avec l'ACAPS, a permis aux assurés dont les polices arrivent à échéance entre le 20 mars 2020 (jour d'entrée en vigueur de l'Etat d'Urgence Sanitaire) et le 30 avril 2020 de les renouveler selon un délai exceptionnellement large, soit jusqu'au 30 avril auprès de leurs intermédiaires habituels. Au renouvellement, l'assuré recevra son attestation d'assurance comme s'il l'avait renouvelée à due date et paiera la prime pour l'ensemble de la période considérée. Cette mesure vise trois objectifs :

1. Donner le temps à tous les clients concernés de s'organiser (obtention des autorisations de circuler, réalisation des achats prioritaires comme l'alimentation...) en les déchargeant dans les premiers jours de l'Etat d'Urgence Sanitaire du souci de renouveler leur assurance automobile ou deux roues ;
2. Lutter contre la propagation du virus en évitant l'afflux de clients que peuvent connaître les intermédiaires lors des renouvellements des polices d'assurance ;
3. Permettre aux intermédiaires d'assurer ces renouvellements dans les meilleures conditions grâce à des horaires d'ouvertures adaptés, à des rendez-vous organisés en respectant les règles de sécurité sanitaire et à des contacts à distance (téléphone, mail) ;

La FMSAR recommande donc aux clients concernés de mettre à profit cette période qui va jusqu'au 30 avril 2020, pour renouveler normalement leurs polices d'assurance automobile auprès de leurs intermédiaires habituels. En attendant de procéder au renouvellement, la couverture reste acquise jusqu'au 30 avril 2020 y compris pour les couvertures liées à l'Assistance.

COPAG-JAOUDA prend 3.000 familles en charge pendant un mois et respecte ses obligations envers ses agriculteurs

» Dans le cadre des circonstances exceptionnelles que vit notre cher pays en raison des répercussions de la pandémie du COVID-19, COPAG-JAOUDA a contribué comme déjà annoncé au fonds national spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus avec un montant de 10 millions de dirhams (MDH). Et conformément aux principes de coopération et de solidarité, sur lesquels a été fondée la coopérative, elle a mis en place un plan d'urgence pour subvenir aux besoins de première nécessité de 3.000 familles pendant un mois. Dans le même esprit, la coopérative agricole COPAG-JAOUDA va également distribuer des masques de protection dans 100.000 points de vente à travers le Royaume à ses chers clients, et a été proactive dans la mise en place de normes strictes de santé et de sécurité dans toutes ses unités de production et agences commerciales, depuis plusieurs semaines. Et pour répondre aux besoins des enfants en situation précaire, la coopérative fait don de ses produits et masques de protection aux orphelins et centres de protection de l'enfance dans les provinces de Taroudant et Marrakech, qui abritent environ 360 enfants.

Le soutien des équipes médicales étant aussi une priorité en cette période difficile, la coopérative met également à la disposition d'un certain nombre d'établissements de santé, une



quantité importante de ses produits et masques médicaux. Le plan d'urgence de COPAG-JAOUDA prévoit aussi de s'occuper de ses salariés et de ses membres. Ainsi, concernant ses membres, COPAG-JAOUDA a tenu à assurer le maintien du rythme normal de la production, spécialement chez les plus petits agriculteurs, qui sont au nombre de 20.000. La quantité de lait reçue par la coopérative

n'a connu aucune baisse et elle a tenu à respecter ses engagements envers cette frange importante : ses membres, que ce soit en termes de services ou de programmes de soutien. En tant qu'employeur majeur dans plusieurs régions du Royaume, la coopérative affirme son engagement auprès de ses salariés à maintenir les emplois et les salaires de tous, dans ces circonstances difficiles. Et dans ce contexte, la coopérative COPAG-JAOUDA tient à exprimer sa profonde appréciation et une immense gratitude aux autorités locales, régionales et nationales, aux représentants de la sécurité nationale, aux cadres médicaux et à tous les intervenants dans la mission de protection sociale, dont les infirmières, les assistantes sociales et les organismes de la société civile, qui grâce à leurs efforts, leur engagement et leurs dons ont fait preuve d'une solidarité exemplaire envers leurs concitoyens durant ces moments difficiles que notre pays et le reste du monde traversent.

Covid-2019 : Quid des perspectives des promoteurs immobiliers cotés ?

« Si les perspectives des groupes immobiliers Addoha et Alliances ne tiennent pas en compte l'impact de la crise sanitaire actuelle, Résidences Dar Saada prévoit un effet négatif du Covid-19 et alerte pour ses réalisations de 2020. Détails. »

■ Kaoutar Khennach

En effet, pour l'exercice 2019, le groupe Addoha a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,5 milliards de DH en baisse de plus 13% par rapport à 2018. Toutefois, la montée en puissance de l'activité en Afrique de l'Ouest a permis d'atténuer la baisse des livraisons au Maroc. D'ailleurs, le chiffre d'affaires en Afrique de l'Ouest s'élève à 432 millions de DH contre 47 millions de DH en 2018, représentant désormais 12% du chiffre d'affaires du Groupe. Pour sa part, la marge d'exploitation s'est améliorée, passant de 16% en 2018 à 18% en 2019, alors que le résultat d'exploitation s'est situé à un niveau proche que celui de l'exercice précédent pour s'établir à 611 millions de DH. Ainsi, le résultat net consolidé 2019 a atteint 394 millions de DH en baisse de 3,7% sur la même période de référence. Afin de préserver les équilibres financiers de la société, le Conseil d'Administration a proposé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019.

Par ailleurs, Addoha a poursuivi la réduction de son endettement qui s'établit à fin décembre 2019 à 5,2 milliards de DH, faisant ressortir un gearing à 33% à fin 2019. Pour les perspectives, la crise actuelle sanitaire n'entraîne pas d'ajustements des comptes au 31 décembre 2019 et ne remet pas en cause la continuité d'activité du groupe.

Quant à Alliances, le groupe a annoncé pour l'exercice 2019 un chiffre d'affaires de 2,06 milliards de DH, en baisse de -37,1% par rapport à l'exercice



2018. Toutefois, selon le promoteur, le chiffre d'affaires hors datations, généré par l'activité commerciale, a progressé de 56,2%. Pour sa part, le résultat net part du groupe (RNPG) a atteint 74 millions de DH,

en baisse de -75% sur la même période de référence. Pour les perspectives, les projets en cours de réalisation par Alliances comptent plus de 16500 unités restant à livrer. Les nouveaux projets lancés portent sur

la réalisation de plus de 9900 unités de logement au niveau national. Toutefois, ces perspectives ne tiennent pas compte de l'impact du contexte lié au Covid-19. Rappelons aussi que l'endettement net s'établit à 2,1 milliards DH au 31 décembre 2019, en baisse de 400 millions de DH sur un an.

Pour sa part, Résidences Dar Saada a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1,4 milliards de DH en baisse de plus de 4% par rapport à 2018, suite à la livraison de 4096 unités, en recul de -2%. Ce qui laisse supposer un effort de prix de la part du promoteur. Ceci a indiqué un effort commercial consenti pour le déstockage des produits finis. Cet effort a permis une baisse des stocks de -33% à 4626 unités. D'ailleurs, la marge opérationnelle courante a baissé de 500 points de base à 22%, ce qui a fait passer le résultat opérationnel courant à 309 millions de DH. Aussi, le résultat net a reculé de -7% à 304 millions de DH. En plus, le gearing est de 40,5% sachant que le promoteur immobilier a remboursé 531 millions de DH de dettes bancaires et d'emprunt obligataire. De même, la réserve foncière est de 1114 hectares dont 43% sur l'axe Casa-Rabat.

Au niveau des perspectives, le groupe a indiqué avoir constaté depuis le début de la crise, une baisse significative des ventes ainsi qu'une réduction importante de la production. Ainsi, RDS a attiré l'attention du marché sur l'impact significatif de la crise sanitaire sur l'activité du groupe et la promotion immobilière en général. Dans ce cadre, le Conseil propose de ne pas distribuer de dividendes. Aussi, un business plan sera communiqué dès qu'une meilleure visibilité sera effective.

Un bon exercice 2019 pour BOA

Bank Of Africa a publié la présentation de ses résultats financiers à fin 2019. Il en ressort un renforcement des ses fonds propres de 3,6 milliards de DH avec une hausse des bénéfices consolidés.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) a atteint 1,9 milliard de DH à fin 2019, en hausse de 5% par rapport à 2018, avec une contribution de l'activité au Maroc de 60% et de l'international de 40%. Le produit net bancaire de 13,9 milliards de DH en 2019, en progression de 5%, grâce notamment au résultat sur les opérations de marché (+61% !) et à la marge sur commissions, et le RBE gagne 7% à 5,8 milliards de DH, avec une évolution contenue des charges générales d'exploitation de +3% à 8,06 milliards de DH.

Par ailleurs, le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 5 dirhams par action, soit un montant de près de 1 milliard de DH, avec possibilité de convertir ce dividende en actions. Ainsi, le Conseil d'administration proposera une « augmentation du capital social ouverte à l'ensemble des actionnaires de la Banque, à libérer par conversion optionnelle en actions des dividendes de l'exercice 2019 », Au niveau du digital, le groupe aura opéré

une accélération de la mise en œuvre de la stratégie de digitalisation pour un accompagnement des nouveaux usages des clients, selon le communiqué, à travers : une refonte intégrale de la plateforme de la Banque à Distance BMCE Direct Web (crédit flexible, virement, dynamisation de Dabapay) ; le déploiement de la plateforme de crédit immobilier en ligne ; le lancement du portail de Global Banking BMCE Business Online dédié à la clientèle Entreprise (Cash Management et Trade Finance).



Armor Industries maintient son activité

Armor Industries annonce, dans le contexte de la crise du Coronavirus, la poursuite de ses activités de production.

Compte tenu de la situation évolutive et des mesures sanitaires très strictes, le spécialiste des cartouches d'impression remanufacturées a ainsi réorganisé ses équipes pour assurer le maintien de ses services dans le respect des mesures de sécurité et des restrictions sanitaires. « De par sa nature, l'activité d'Armor Industries est nécessaire au bon fonctionnement d'autres activités importantes dans la crise pour lesquelles la disponibilité de toners est vitale, tel que les laboratoires, les industries pharmaceutiques et agro-alimentaires, les banques...

L'entreprise s'engage auprès de ses clients en cette période difficile et met à leur disposition l'ensemble de ses moyens » annonce Armor dans un communiqué.

Armor Industries mobilise ses effectifs dans le strict respect des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et



des autorités sanitaires du Maroc. Ainsi, l'entreprise adopte l'ensemble des mesures d'organisation en termes d'application des gestes barrières, de distanciation des personnes, de mise à disposition de matériel d'hygiène et de sécurité et de désinfection des surfaces.

« Cette crise sanitaire est une épreuve pour nous tous et une opportunité pour renforcer notre solidarité. Elle est aussi l'occasion de montrer l'engagement d'ARMOR Industries au service de son environnement », témoigne Mohamed Alfazze, Directeur Général d'ARMOR Industries Maroc.

CAC contribue à hauteur de 50 MDH au fond spécial

Le groupe Centrale Automobile Chérifienne (C.A.C) contribue à hauteur de 50 millions dirhams pour soutenir le pays dans ses efforts de gestion de la pandémie et ses conséquences sur l'économie nationale.

Le groupe Centrale Automobile Chérifienne (C.A.C) importateur des marques automobiles Audi, Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Skoda, Porsche & Bentley, s'inscrit dans cet élan de solidarité nationale visant à faire face à la propagation du Coronavirus (COVID-19) et contribue à hauteur de 50 millions de dirhams au Fond spécial lancé par Sa Majesté Le Roi Mohamed VI pour la gestion de cette pandémie et de ses conséquences sur l'économie nationale. Cette contribution se fait au nom de tous nos collaborateurs et de tous nos clients qui constituent notre force et vise à soutenir l'Etat dans les différents efforts menés en cette période de crise sanitaire sans précédent.

Depuis près d'un siècle, le groupe C.A.C. est un acteur majeur de la distribution et réparation automobile au Maroc. Il contribue à l'équipement et au transport des citoyens marocains qui lui ont fait confiance et participe de ce fait à la dynamique économique nationale.

Le groupe C.A.C réitère son engagement à mener toutes les actions qui aideront notre pays à avancer sereinement dans son développement et à assurer la sérénité et la quiétude de nos concitoyens.

Covid-19

Comment la désinformation «fait cliquer» et craquer

Le coronavirus continue de se propager, amplifiant l'inquiétude par la vitesse à laquelle l'information circule dans le monde. C'est un fait. Cependant, dans ce contexte, force est de constater que trop d'informations tue l'information, la vraie, celle qui est appelée à éclairer la lanterne des populations sur ce qui se passe réellement auprès d'elles, autour d'elles et dans les autres contrées de la planète ; et jouer par ailleurs un rôle clé dans la recherche des problèmes soulevés et leurs solutions.

■ Belkassam Amenzou

Cette soif d'information se trouve encore nourrie par les écrans de télévision des chaînes d'information en continu qui diffusent presque le même contenu en boucle, avec les mêmes images à longueur de journée. Ce spectacle rend ainsi les spectateurs/télespectateurs impuissants, alimentant davantage leurs inquiétudes, donnant une autre ampleur au facteur peur et déstabilisant leur santé psychique et physique. Résultat des courses : ces télespectateurs angoissés et traumatisés finissent par être la meilleure cible de la désinformation. En fait, ils fuient l'abondance d'informations, qui leur serait inutile et nuisible, et tombent sans «immunité informationnelle» et sans armes de décryptage sur le terrain de la désinformation. Bien désinformés, certains deviennent, sans se rendre compte, des désinformateurs zélés. Ils relaient l'information naïvement en prenant le soin de mieux l'emballer et de lui donner un ton émotif qui la servirait mieux



sur l'axe du sensationnel. Et le côté un peu voyeur de l'être humain et son besoin de connaître les dangers potentiels qui guetteraient son environnement rendent le terrain fertile à cette désinformation. Dans ce sillage, la propagation de ce virus de la

désinformation s'est faite rapidement à tel point que les mises en garde des autorités compétentes n'ont pas eu l'effet escompté. De même, les lois mises en place ont été violées dès les premiers jours du confinement établi dans le pays. D'ailleurs, plu-

sieurs arrestations ont été faites par les services de sécurité, en étroite coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Dans le lot, certaines personnes sont soupçonnées d'avoir diffusé de fausses informations sur des cas présumés d'infection au nouveau coronavirus, d'autres ont été à l'origine des comportements aberrants qui ont failli provoquer des pénuries et des paniques au sein de la population et bien d'autres encore ont été interpellées pour la propagation sur les réseaux sociaux des rumeurs mensongères. Ce qui donne l'impression que les précautions recommandées par les pouvoirs publics ont tendance à être moins suivies, alors que paradoxalement, l'épidémie, elle, suit son cours et continue à faire des victimes. Sachant que ces autorités ne cessent de rassurer quant à la maîtrise de la situation pour rester optimiste. D'ailleurs, l'optimisme n'est pas naïf et ne s'oppose pas à la réalité d'un monde secoué par la crise pandémique. Mais, cet optimisme alimente en énergie positive qui permet de déclencher des actions pertinentes. Et c'est la seule voie pour combattre et vaincre le mal.

A l'ère du coronavirus, les fleurs se fanent

■ Par Razouki Afaf -MAP-

«Je regarde une rose et je suis apaisé», disait Victor Hugo. Mais aux temps du coronavirus, les fleurs se fanent. Plus personne n'y prête attention. Avec le changement des modes de vie et des habitudes de consommation, l'être humain s'intéresse plutôt à ses besoins de survie. Les fleurs, quant à elles, sont tombées aux oubliettes. Comme d'autres activités qui ont pâti de cette crise, le marché européen des fleurs s'est brutalement effondré, accusant en quelques semaines des pertes colossales. Sommés de fermer leurs portes en cette période de confinement imposé par la plupart des pays européens pour endiguer la propagation du virus, les fleuristes détruisent leurs stocks, la mort dans l'âme. Idem pour les horticulteurs qui ne peuvent que constater l'ampleur des dégâts alors que leurs fleurs ne trouvent plus preneur. Les Pays-Bas, premier producteur de fleurs en Europe, sont touchés de plein fouet par cette crise. Véritable plaque tournante de l'industrie florale

à l'échelle internationale, le marché aux fleurs d'Aalsmeer, situé dans la commune néerlandaise éponyme, a été particulièrement impacté par la pandémie. Le géant néerlandais de l'horticulture, la coopérative Royal FloraHolland, qui commercialise chaque année quelque 12,1 milliards de fleurs et plantes de plus de 30.000 variétés dans ce marché, le plus grand au monde, se dit confronté à une situation «dramatique». «La situation du marché est dramatique. Les prix des deux dernières semaines ont été jusqu'à 50% inférieurs à la normale», déplore Steven van Schilfhaarde, directeur général de Royal FloraHolland qui s'attend à ce qu'une grande partie de la production soit détruite. Pour lui, à l'approche des beaux jours de printemps et de la fête des mères, cette crise «arrive au pire moment possible». «Le chiffre d'affaires habituel pour cette période est de 150 à 200 millions d'euros par semaine», note M. van Schilfhaarde, relevant que sans prêts d'urgence du gouvernement et des banques et d'autres formes de soutien financier, de nombreuses entreprises vont bientôt faire faillite. «Cela ne s'est jamais produit à une telle échelle

dans l'histoire de la coopérative en plus de 100 ans. La survie de nombreuses entreprises, horticulteurs et commerçants est en jeu», ajoute-t-il. Van Schilfhaarde affirme que Royal FloraHolland, en tant que coopérative de producteurs, fait tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les producteurs et les sociétés commerciales, mais le secteur «n'a pas les moyens de faire face à cette crise». A cause de la pandémie du coronavirus, l'industrie florale risque de subir des dommages «irréparables», prévient-t-il. Cette situation pourrait en effet avoir des répercussions économiques majeures pour les Pays-Bas qui représentent près de la moitié du commerce mondial des produits de la floriculture. Troisième secteur d'exportation dans le pays avec des exportations se chiffrant à près de 6,2 milliards d'euros, l'industrie florale emploie, par ailleurs, quelque 150.000 personnes aux Pays-Bas. Autre conséquence majeure de la crise du coronavirus sur le secteur néerlandais des fleurs: le célèbre parc floral de Keukenhof n'ouvrira pas ses portes cette année au public. Situé au sud d'Amsterdam au milieu de champs



de tulipes à perte de vue, ce parc est vitrine de la floriculture néerlandaise. En attirant près de 1,5 million de visiteurs des quatre coins du monde chaque année, le parc floral de Keukenhof génère des retombées économiques estimées à 325 millions d'euros. «Le fait que Keukenhof ne puisse pas ouvrir ses portes cette année a un énorme impact financier. Il n'y aura pas de revenus, alors que la plupart des coûts ont été engagés», font observer les res-

ponsables du parc. Ils précisent ainsi que les dommages causés par la pandémie du coronavirus concernent non seulement l'industrie florale, mais aussi les secteurs touristiques et des transports. Accablés par le sort funeste réservé à leurs chrysanthèmes, jonquilles, lilas et tulipes... les horticulteurs néerlandais et européens guettent impatiemment la fin de cette crise, avec l'espoir de voir enfin leur activité fleurir à nouveau.

Lancement d'un service après-vente door-to-door

HUAWEI Maroc adapte ses services à la période de confinement



Le numéro 2 mondial des smartphones propose dès à présent un service après-vente en mode door-to-door avec son partenaire Islahate, élu meilleur service client pour la troisième année consécutive. Les clients de HUAWEI peuvent ainsi profiter d'une visite d'un agent de réparation jusqu'à leur domicile, sans avoir à se déplacer en boutique, et cela dans le respect des mesures de sécurité et des gestes barrières. Les villes concernées par ce service sont Casablanca, Tanger, Rabat, Tétouan, Marrakech, Agadir et Fès. Pour accéder à ce service, les utilis-

teurs peuvent contacter la hotline de HUAWEI au 05 29 00 88 44 ou un numéro Whatsapp officiel spécialement mis à leur disposition et accessible au 06 91 50 06 00. Les utilisateurs peuvent aussi profiter d'une extension de trois mois de garantie. Il leur suffit d'enregistrer leur HUAWEI ID et de visiter l'application HUAWEI Services HiCare. L'extension de garantie est disponible depuis ce lien : <https://consumer.huawei.com/ma/support/service-annual-giving-season/> Pendant la période de confinement, HUAWEI propose par ailleurs plu-

sieurs appareils et solutions pour permettre aux utilisateurs de se maintenir en forme chez eux. Les bracelets, les montres connectées et les pèse-personnes, ainsi que la connectivité inter-appareils et l'application Santé pour un suivi des exercices, sont particulièrement appréciés de la communauté HUAWEI. Avec la HUAWEI Watch GT 2 par exemple, les entraînements à domicile et la surveillance de la santé vont de pair. Non seulement vous êtes aptes à suivre tous vos entraînements avec des données riches, mais vous pouvez également suivre la qualité de votre som-

meil et obtenir quelques conseils sur la façon de l'améliorer davantage, tout en gardant une trace de votre niveau de stress! Ce n'est pas parce que vous êtes à la maison toute la journée que vous devez abandonner votre état de santé. Gardez une trace de celle-ci et de votre forme physique, avec les appareils intelligents HUAWEI, vous restez en forme et serez efficace avec un suivi de santé virtuel pratique et puissant qui utilise une technologie et des capteurs avancés pour vous assurer de continuer à être à votre meilleure forme.

Des écrivains à l'heure du Covid-19

Issam-Eddine Tbeur :

«la peste soit sur le Coronavirus ! »

« Notre état de confinement actuel est inédit, pour les très mauvaises raisons que nous connaissons : un virus mal nommé, dont la létalité exponentielle fauche des milliers de vies et fait vaciller les plus solides empires économiques, obligeant le quart de la population humaine à se terrer chez elle. »

Las ! Les microbes ont leurs raisons que notre raison ignore. Et comme ces germes malfaisants sont vicieux (ils mutent continuellement et s'entêtent à résister à nos remèdes), ils ne choisissent jamais non plus la bonne saison pour s'inviter en nous. Celui qui nous pourrit la vie en ce moment a bien mal choisi son timing pour entamer sa saison migratoire. Pile en pleine transition printanière ! Nous voilà sommés de garder nos maisons, et de ne les quitter que pour d'urgentes et nécessaires commissions. Nous devons ignorer l'appel de la nature, faire sourde oreille aux sirènes tentatrices du printemps : ce sont, nous dit-on, créatures aux dents et aux griffes acérées, de taille microscopique certes, mais qui vous pénètrent insidieusement dans le nez et la gorge et vous asphyxient les poumons, jusqu'à ce que mort s'ensuive... Nous crèverons loin de nos proches, sans même une cérémonie funéraire digne de ce nom, et nous nous retrouverons au fond d'une fosse commune, jetés pêle-mêle, sans distinction d'âge ou de genre... Voilà ce que le Coronavirus nous promet : une hécatombe digne des plus sinistres dystopies ; et avant de mourir de cette mort-là, une véritable saison en enfer nous attend ici-bas. On devine ce qu'une claustration de plusieurs semaines avec sa famille (je parle en général) peut signifier. Quand certains bons pères de foyer auront découvert les joies ignorées de la vie domestique, les enchantements partagés du confinement conjugal et le plaisir des devoirs scolaires à faire faire à une marmaille en pleine confusion calendaire (vacances ou pas vacances?), nous les entendrons tous, ces braves pères de famille, s'écrier (paraphrasant sans le savoir Camus, Sartre et Gide) : « La peste soit sur le coronavirus ; on est fait comme des rats ! L'enfer c'est les autres ! Famille, je vous hais ! »... On compatira doucement au désarroi de cette engeance ingrate, qu'un vulgaire microbe aura privée de ses lieux uniques de divertissement : café, stade de foot et mosquée, fermés jusqu'à nouvel ordre.

Oui, sacré Coronavirus ! Et voici qu'à mon tour je me trouve sollicité pour raconter mon expérience d'écrivain marocain confiné (je ne sais pas qu'une telle catégorie existe, ni que je fasse partie, et que le fait de nous

entendre témoigner de notre claustration soit d'une si grande utilité). Mais bon, par ces temps d'oïveté généralisée et d'égotisme assumé, ne boudons pas notre plaisir. J'avoue cependant n'avoir rien d'intéressant à raconter, à part que je n'appartiens pas à la catégorie sociale évoquée ci-avant (les pères de famille ingrats)... du moins veux-je bien le croire. Je n'ai pas l'habitude de m'attarder dans les cafés et ne fréquente ni stade de foot ni mosquée, sans doute par aversion naturelle pour la foule. Je loue le ciel de m'avoir d'ailleurs pourvu de cette phobie, qui se révèle salutaire en ces temps de psychose collective. L'interdiction des bains de foule a justement été adoptée en mesure prophylactique d'urgence : la preuve que j'avais raison ! Sans oublier le fait que mes habitudes casaniers m'ont rendu facile le glissement dans le confinement, que je découvre être un état plus que supportable... je dirais même agréable. Cela dit, si je n'ai aucun problème à rester enfermé des jours durant entre quatre murs, je comprends que l'expérience puisse avoir quelque chose de traumatisant pour mes congénères. C'est ce que prétend Blaise Pascal : « Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre ». A relire d'autres auteurs aussi peu rigolos que Pascal, Sartre et Camus en l'occurrence, on finirait par s'en convaincre. Ceci dit, force m'est d'admettre que ces philosophes, fins connaisseurs de notre nature profonde, ont vu juste. Un même fond d'angoisse et de psychose nous définit ; état qui a tendance à s'exacerber en temps de quarantaine, de huis clos ou de face à face avec notre finitude. Mais même si je me convains de ça, je ne saurais dire ce que le confinement révèle en moi sur le plan existentiel. Je n'en suis heureusement pas à ce point de déprime « philosophante ». Par contre, ce que le confinement a changé dans mes habitudes d'écriture ? Là, je peux moyennement répondre à une question aussi prosaïque, au risque de remuer quelques poncifs de circonstance, que tout bon écrivain confiné se doit d'énumérer : ses lectures, son rapport au temps et son rituel d'écriture. Pour ce dernier point, je dirai rapidement que le Coronavirus n'a pas changé d'un iota mon indisciplinisme d'écriture : cela a tou-

jours été chaotique et intermittent, et ça le reste. Quant à mon expérience du temps... disons que les effets du confinement sont nettement plus perceptibles : je ne suis plus astreint à la moindre espèce de « rendez-vous », et c'est une aubaine. Ce n'est que maintenant d'ailleurs que je mesure la violence injonctive de cette expression : Rendez-vous ! Devoir se rendre, à heure précise, hors de son lit, à son lieu de travail, chez le médecin, à la préfecture, etc. C'est d'une coercition inouïe ! Maintenant, et jusqu'à nouvel ordre, cette expression se trouve remplacée par une autre plus apaisante, à la douce consonance italienne (le terme est d'ailleurs un italianisme, qui signifie littéralement « ne rien faire »). Vous avez deviné : c'est le farniente. Ah ! le joli mot, qui chante tant de belles et infinies promesses de repos et de... procrastination (terme plus râpeux à prononcer, mais porteur lui aussi de sérieuses promesses d'oïveté, lot de tout écrivain ou artiste paresseux, qui sait qu'il doit faire, mais qui ne fait rien, en attendant que l'envie de faire lui vienne...). Voilà, si je dois résumer en un mot ma réponse à la double question qui motive ce témoignage : comment gérez-vous, cher auteur, votre temps d'écriture ? Je répondrai : je procrastine ! Heureusement d'ailleurs que vous m'avez sollicité pour publier ce fragment de journal de confinement, qui commence et s'arrête aux limites de cette page.

Cela m'a forcé à écrire ce que vous êtes en train de lire. Merci pour votre attention. Maintenant que c'est fait, il est temps pour moi de revenir à mes velléités anciennes : achever un roman en souffrance depuis deux ans, boucler un recueil de nouvelles sur le feu depuis quelques mois... et d'autres projets à l'avenant. Mais je ne vous abandonnerai pas sans un conseil de lecture, cela va de soi. Rassurez-vous, il ne s'agit pas de La Peste de Camus (tout le monde en parle comme LA lecture du moment, soit disant pour mieux comprendre nos peurs de l'épidémie nouvelle : c'est comme de vouloir éteindre un incendie avec de l'essence !). Non, c'est d'un petit bijou littéraire que je veux vous entretenir, un journal de claustration qui se lit comme un manuel à usage des confinés comme nous. C'est le récit – fait à la première personne – d'un



homme devant passer quarante-deux jours dans une chambre, et qui tient pendant cette quarantaine forcée un carnet tissé d'humour fin et de spiritualité légère, comme seuls les auteurs de la fin XVIII^{ème} Siècle savent en faire. Il s'agit de Xavier de Maistre, et le texte a pour titre Voyage autour de ma chambre. Tout un programme pour nous autres, gens de lettres ou pas, dont le lot commun est de trouver une échappatoire à l'ennui et à l'angoisse existentielle qui nous pendent au nez. De Maistre, du fond de cette belle époque finissante des Lumières, nous adresse ce message éclairant : « Mon cœur éprouve une satisfaction inexprimable lorsque je pense au nombre infini de malheureux auquel j'offre une ressource assurée contre l'ennui et un adoucissement aux maux qu'ils endurent ». Y a-t-il meilleure intention au monde ? Ne me remerciez pas. Lisez ce texte (en consultation gratuite sur Internet) et vous m'en direz des nouvelles. A bon.n.e confiné.e, salut ! Et notre salut (en attendant le remède miracle qu'on nous promet) est dans la littérature... de loin le meilleur des placebo.

La culture à portée de clic !

Mohamed Nait Youssef

En ces temps de confinement, d'enfermement et d'isolement, l'art et la culture sont des véritables issues non seulement pour laisser filer le temps mais aussi pour cultiver, s'évader, s'épanouir et s'ouvrir sur d'autres imaginaires, cultures et civilisations. En cette période cruciale, notre quotidien aura-t-il un sens sans arts, sans cette bouffée d'air ô combien enrichissante et amusante ? Absolument pas.

En effet, sur les plateformes digitales, un produit artistique, cinématographique important est accessible à portée de clic pour le bonheur de tout le monde. Des visites virtuelles de musées depuis chez soi, des concerts musicaux à suivre en live, des films à découvrir et des livres à lire depuis son canapé sont disponibles gratuitement en streaming, exclusivement en cette période. Une double raison pour rester chez soi !

Des visites virtuelles pour le plaisir des yeux

Au Maroc, la Fondation nationale des musées (FNM) a proposé aux férus des arts plastiques et visuels des visites virtuelles afin de découvrir les grandes signatures de la peinture, de la sculpture mondiale exposées dans les musées placés sous sa tutelle. «Une visite virtuelle des expositions phares ayant eu lieu dans les musées sous sa tutelle, ce à travers une immersion virtuelle à 360° dans plusieurs collections et œuvres, accompagnée de guides vidéo et de textes explicatifs sur



différentes thématiques en lien avec les expositions », a souligné la FNM dans un communiqué de presse. Déjà, les visiteurs pourront découvrir et redécouvrir sur le site (<http://picasso.visite360.ma/>) la collection «Face à Picasso» dont l'exposition a eu lieu du 17 mai au 31 juillet 2017 au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), et qui a enregistré près de 39.000 visiteurs.

De la musique avant toute chose !

Pour ce qui est de la musique, la Fondation Ténor pour la Culture était l'une des premières institutions à démocratiser la musique au près du public en diffusant des concerts en streaming live gratuit.

Ainsi, après avoir annoncé l'annulation de plusieurs manifestations et programmations artistiques et musicales à cause de Covid-19, la Fondation Ténor pour la Culture a fait le choix du streaming live gratuit pour renouer le lien avec les mélomanes en offrant 3 concerts de musique par semaine. Une initiative à saluer en ces temps où les concitoyens ont besoin plus que jamais des arts et des cultures. Par ailleurs, cette offre musicale est proposée chaque mardi, mercredi et jeudi à

19h par les musiciens et professeurs de l'Orchestre Philharmonique du Maroc, de l'Ecole Internationale de Musique et de Danse et du Programme socioculturel Mazaya ; sur les réseaux sociaux et plateformes entre autres Instagram, Facebook et Youtube de l'Orchestre Philharmonique du Maroc. Ces concerts diffusés en streaming live dureront 30 minutes de musique. Au menu, «Bach, Suite pour violoncelle n°1 Beethoven, Rondo pour alto et contrebasse Haydn, Quatuor à cordes opus 76 n°1», «Mozart, Sonate pour piano et violon en mi mineur Brahms, Sonate pour piano et violon en sol majeur Schumann, Sonate pour piano et violon en ré mineur, «Beethoven, Sonate pour piano et violon n°5 dite «Le Printemps»».

Que vaut la vie sans le cinéma ?

Et pour poétiser son confinement et meubler ses longues journées et soirées, le Centre Cinématographique Marocain (CCM) offrira en accès libre, à partir du mardi 31 mars à 16h, une série de 25 longs métrages récents qui sera mise sur son site web <https://www.ccm.ma>. Ainsi, les cinéphiles et les mordus du cinéma marocain profiteront de chaque film qui sera mis en ligne

pendant 48h. Cette programmation, souligne le CCM dans un communiqué de presse, est prévue jusqu'à la fin du mois de Ramadan. Une autre initiative a été lancée par la réalisatrice et productrice marocaine Izza Genini ayant partagé sur internet sa production cinématographique en proposant chaque semaine un documentaire. En attendant d'autres initiatives des cinéastes et institutions culturelles.

La culture universelle à portée de clic...

Dans le cadre du 7e art toujours, Open Culture (<http://www.openculture.com>) est une véritable fenêtre pour les férus du 7e art mondial. Ce site propose à ses visiteurs plus de 1500 productions cinématographiques à découvrir gratuitement, dont les films de grands noms du cinéma entre autres ; Christopher Nolan, Tim Burton, Stanley Kubrick, Alfred Hitchcock. Et ce n'est pas tout ! La plateforme Madelen de l'institut national de l'audiovisuel (INA) a été ouverte gratuitement pendant trois pour que le grand public puisse savourer les petits bijoux du cinéma français. Sur son site (<https://madelen.ina.fr>), les amoureux des séries, spectacles, longs métrages, documentaires ont droit à pas moins de 13.000 œuvres mises en ligne. La culture muséale a le vent en poupe. En effet, grâce à la plateforme digitale «Google arts et culture», les

férus de la peinture, de la sculpture, de l'art contemporain pourront visiter, virtuellement, plus de 500 musées dans de différents continents. Pour ce faire, les musées du Louvre, le Metropolitan Museum of Arts à New York, le British Museum à Londres, le Rijks Museum à Amsterdam, le Musée du Prado à Madrid, le musée du Vatican, le Centre Pompidou, le musée du Quai Branly ont offert en accès libre des visites, des séries documentaires guidées sur leurs sites web et réseaux sociaux.

Les ténors de l'Opéra s'invitent chez vous

Restez à la maison, les grands classiques de l'opéra s'invitent chez vous. A l'instar des musées, les salles d'opéra ont opté le streaming gratuit pour diffuser leurs œuvres musicales. Un vrai régal ! Sur son site (<https://www.metopera.org/user-information/nightly-met-opera-streams/>), le Metropolitan Opera partage chaque soir à partir une de ses œuvres emblématiques entre autre La Bohème de Puccini, La Traviata de Verdi, Eugène Onéguine de Tchaikovsky pour le bonheur du grand public.

Liga : Real Madrid va finalement baisser les salaires de ses stars

« Après FC Barcelone, qui vient de trouver un accord avec ses joueurs concernant une baisse de leurs salaires, c'est au tour du Real Madrid d'adopter la même mesure. »

Pour apporter également leur pierre à l'édifice dans la lutte contre le Coronavirus, le club de la capitale espagnole va réduire les salaires (70 %) de ses effectifs professionnels (football et basketball), comme annoncé par le quotidien espagnol El País. Il reste donc à trouver un accord avec les joueurs.

Messi en colère

Le sujet de la baisse des salaires crée polémique en Espagne, surtout après le communiqué publié par Lionel Messi où il tacle ses propres dirigeants :

« Ça ne nous surprend pas qu'à l'intérieur même du club, certains essaient de braquer les projecteurs sur



nous et essaient de nous mettre la pression afin que nous fassions une chose que nous avons toujours eu l'intention de faire. Si l'accord a tardé ces derniers jours, c'est simplement parce que nous cherchions une formule pour aider le club mais aussi ses employés dans ces moments aussi difficiles ». Avant d'ajouter : « En ce qui nous concerne, le moment est venu d'annoncer qu'en plus d'une baisse de 70% de nos salaires pendant cette période d'urgence, nous allons œuvrer pour que les salariés du club puissent toucher 100% de leur salaire pendant ce temps. Si nous n'avons pas parlé jusqu'à présent, c'est parce que notre priorité était de trouver des solutions qui soient réelles pour aider le club, mais aussi ceux pour qui cette situation est la plus préjudiciable ».

WAC-EST le TAS fixe une nouvelle date

Le Wydad est désormais fixé. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) va tenir la prochaine séance de l'affaire opposant le WAC à l'EST (finale retour de la Ligue des Champions 2018-2019) le 1er mai 2020. En effet, suite aux incidents survenus lors de la finale retour à

Tunis qui a eu lieu le vendredi 31 mai 2019, dans laquelle les joueurs du Wydad ont refusé de terminer le match après avoir contesté une décision arbitrale refusant un but valable de la formation casablancaise (jugé hors-jeu), résultant sur le couronnement des tunisiens par la CAF,

le TAS était encore attendu pour statuer sur cette décision et pourra finalement livrer son verdict le 29 mai 2020. Pour rappel, l'affaire devait prendre fin le 20 mars passé mais l'instance mondiale a dû reporter à cause de la pandémie du Coronavirus.



Mercato : Kevin de Bruyne pour succéder à Modric au Real



Le milieu de terrain de Manchester City, Kevin de Bruyne, pourrait prendre la poudre d'escampette cet été en direction de l'Espagne. L'international belge serait le parfait candidat pour remplacer Luka Modric (34 ans) dans l'entre jeu des Merengues. En effet, la dernière sanction infligée par l'UEFA à Manchester City (suspendu de toute compétition européenne lors des deux prochaines saisons) pourrait pousser plusieurs stars de l'effectif des Citizens à partir. Selon les informations du média belge Sport/Foot, le milieu offensif de 28 ans préfère rallier le club de la capitale espagnole. Très apprécié par Zidane, de Bruyne pourrait faire ses valises contre le montant de 150 millions d'euros.

Une information confirmée par le quotidien sportif italien Tuttosport, qui annonce que l'entourage du joueur aurait envoyé des signaux positifs aux dirigeants madrilènes. Le Real Madrid serait même prêt à inclure des joueurs dans la balance (James Rodriguez-Isco) pour baisser le prix de l'ex-joueur de Wolfsburg.

Ce n'est plus un secret pour personne, Zidane veut renouveler son milieu de terrain, et il cible Pogba, Van de Beek et de Bruyne. Du côté des départs, la vente de Modric (Inter Miami CF) et de Toni Kroos (Manchester United-Bayern) pourrait permettre à Florentino Pérez de débloquer les fonds nécessaires pour recruter le nouveau maître à jouer de la Casa Blanca.

L'Ajax met fin au contrat d'Abdelhak Nouri



L'Ajax Amsterdam a rompu le contrat d'Abdelhak Nouri (22 ans), qui percevait toujours un salaire chaque mois depuis son accident survenu en 2017. Comme annoncé par le Telegraaf, les Ajaxides ont finalement mis fin au contrat du marocain. Le quotidien néerlandais explique que si l'Ajax n'avait pas agi, une clause aurait automatiquement prolongé le contrat de Nouri aux mêmes conditions à partir du 1er juillet. À noter que les dirigeants Bataves et la famille Nouri sont toujours en négociation afin de trouver un terrain d'entente sur le montant d'indemnisation. Le club a déjà formulé une offre de 5 millions d'euros déclinée par l'entourage de l'ancien prodige maroco-néerlandais.



Animaux errants à Casablanca

Liberté, malnutrition et prédation

Les Marocains ont pris pour habitude, depuis quelques temps déjà, de nourrir les chats et chiens errants, non pas uniquement avec les restes de repas, mais aussi en croquettes, pâté, bouchées, etc.

Depuis que l'état d'urgence sanitaire a été proclamé au Maroc le vendredi 20 mars à 18H, es animaux errants ne sont plus une priorité. De plus, le confinement obligatoire oblige tout un chacun

à rentrer chez lui avant l'heure fatidique. Dès lors, comment les animaux errants se nourrissent-ils ? Y a-t-il toujours autant d'âmes charitables pour prendre soins d'eux? Ces boules de

poils sont-elles obligées de revenir à une vieille habitude désormais pour la plupart des quartiers désuète, à savoir chercher à manger dans les poubelles ? Reportage.

■ Karim Ben Amar

Dimanche 29 mars, il est 17H00 dans le quartier Bourgogne, soit une 1H avant le confinement obligatoire. Dans la rue Erriche, perpendiculaire au Boulevard Zerktouni, des amas de croquettes sont en temps normal éparpillés dans tout le périmètre. Mais il est à signaler que depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, l'on retrouve de moins en moins d'aliments pour chats et chiens dans cette ruelle ainsi que dans les ruelles avoisnantes.

Rien d'anormal me diriez-vous. Cela est peut-être dû au fait que de nombreuses personnes dévouées à cette noble cause sont confinées à l'instar de trois milliards de personnes dans le monde?

Tayeb, un grand ami des chats, nous déclare que «depuis le confinement, de moins en moins de personnes prennent la peine de nourrir les animaux errants. Par peur à juste titre du Covid-19, les gens ne s'aventurent plus dans la rue».

N'étant pas le seul «mécène» en temps normal, Tayeb souligne qu'«il se trouve que dans cette période de pandémie, nous sommes de moins en moins nombreux à penser à ces animaux dont nous sommes tous responsables».

Lui qui avait pour habitude quotidienne de les nourrir entre 19H et 20H, affirme à l'équipe d'Al Bayane qu'«il ne faut pas négliger un détail important. La plupart de ces bienfaiteurs distri-



buent de la nourriture après la journée de travail, donc après 18H. Depuis le confinement obligatoire, ils ne le font plus.

«Ces animaux errants vaquent à leurs occupations mais rejoignent tous leur territoire à l'approche du coucher du soleil, car c'est à cette partie de la journée qu'ils ont l'habitude d'être nourris. Mais depuis l'état d'urgence sanitaire, ils ont été abandonnés par la grande majorité,

tout comme les pigeons d'ailleurs».

Pour corroborer les dires du défenseur de la cause animale, Al Bayane a contacté un vétérinaire casablancais qui a requis l'anonymat. Il affirme, en reprenant le conditionnement pavlovien, qu'«avant de donner à manger à son chien, Pavlov sonnait une cloche. De Facto, le chien salivait. Un jour, il sonna la cloche sans servir à manger, le chien a tout de même salivé».

■ Reportage photos : Ahmed Akil Macao



«Les animaux ont une horloge biologique, c'est indiscutable» soutient-il, avant d'ajouter que «désormais ces animaux sont habitués à recevoir de la nourriture».

«Durant cette période de pandémie mondiale, les animaux errants devront faire face à des risques de malnutritions, quant aux chatons, ils risquent tout simplement de mourir», conclut-il.

